

# VIGNOBLE DE L'AOC TOURAINE-MESLAND (41)

## CAHIER 1 - ÉTUDE DES PAYSAGES

SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE VINS D'AOC TOURAINE-MESLAND - NOVEMBRE 2014

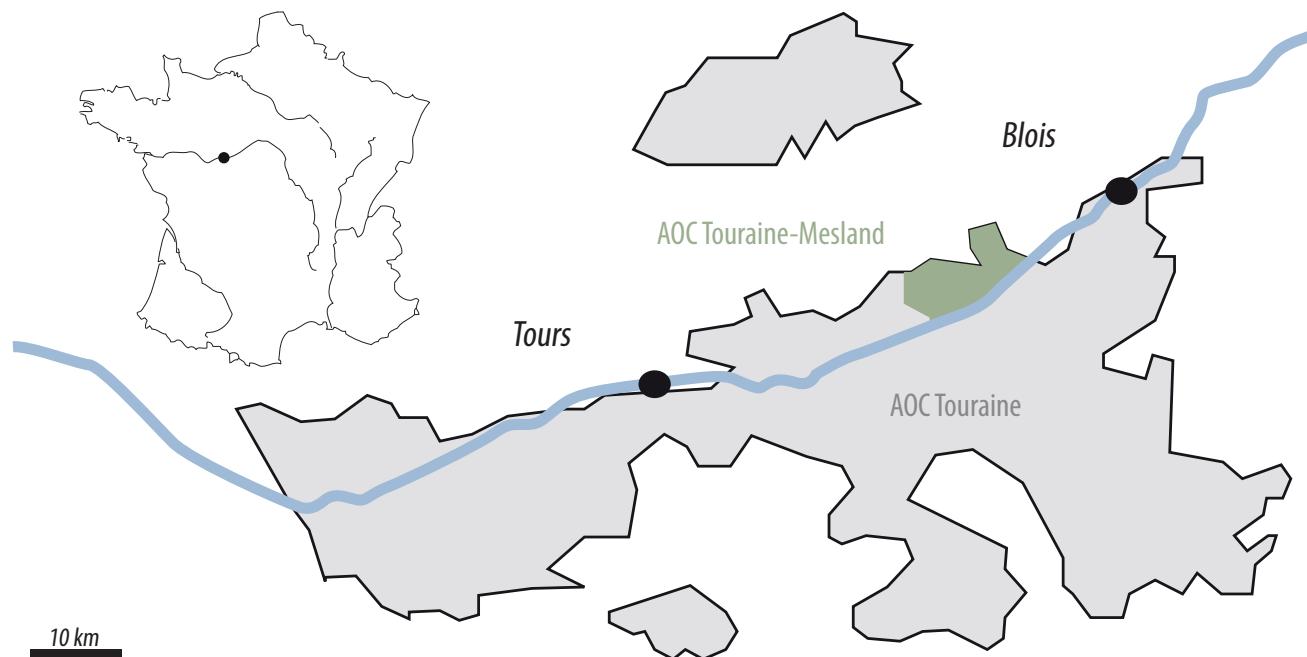


L'étude réalisée par le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de Loir-et-Cher (CAUE), à la demande du syndicat des producteurs de vin de l'AOC Touraine-Mesland permet de retracer l'histoire d'un vignoble dont la grande variété des paysages, qui semblent « pliés » tant la superficie totale de l'AOC reste modeste, mérite une attention particulière. A travers la palette de cépages et de pratiques, le territoire de l'AOC est caractéristique d'un paysage agricole vivant qui s'interroge sur son avenir. Situé en partie dans le périmètre du Val de Loire faisant l'objet d'un classement UNESCO, son développement peut bénéficier de l'attrait touristique de la région.

Cette étude des paysages a pour principal objectif de fédérer des acteurs, vigneron, élus, habitants, autour de projets qui rendent compte de la complexité et de la richesse du territoire viticole.

CONTEXTE	2
UN RELIEF SCULPTÉ PAR L'EAU	4
DES SOLS VARIÉS	6
UN VIGNOBLE ANCIEN ET NOBLE	8
PHYLLOXERA	10
UN PATRIMOINE PAS EXCLUSIVEMENT VITICOLE	12
LES PAYSAGES DE L'AOC	14
LE PLATEAU DE LA GÂTINE TOURANGELLE	16
LE VAL DE LOIRE	18
LA VALLÉE DE LA CISSE	20
UNE IMPLANTATION SPÉCIFIQUE DU BÂTI ANCIEN	22
MATÉRIAUX – UNE VARIÉTÉ À L'IMAGE DE LA DIVERSITÉ DES SOUS-SOLS	24
BÂTI RÉCENT – DES CONSTRUCTIONS DISPERSÉES ET EN RUPTURE AVEC LES BOURGS ANCIENS	26
PERCEPTIONS DU VIGNOBLE	28
SIGNALÉTIQUE – PRÉSENTE MAIS HÉTÉROGÈNE	34
UN POTENTIEL TOURISTIQUE FORT	36
VIGNOBLE, VAL DE LOIRE ET UNESCO	38
PROTECTIONS EN PLACE SUR LE PÉRIMÈTRE	42
CONSTRUCTIONS CLASSÉES OU INSCRITES DE L'AOC	44
LES VIGNERONS DU VIGNOBLES MESLANDAIS	46
UN VIGNOBLE HISTORIQUE AUX NOMBREUSES APPELLATIONS	48
DES PRATIQUES CULTURALES PLURIELLES	50
ATOUTS ET CONTRAINTES DU VIGNOBLE MESLANDAIS	52
ANNEXE 1 – PRIEURÉ DE MESLAND, PATRIMOINE ROMAN DU VAL DE LOIRE	54
ANNEXE 2 – L'ABBAYE DE LA GUICHE – CHOUZY S/CISSE	56
ANNEXE 3 – LE MANOIR DE LALEU – CHOUZY S/CISSE	58
ANNEXE 4 – LA GRANGE DE LA PERDRIÈRE	59
BIBLIOGRAPHIE	60

## CONTEXTE



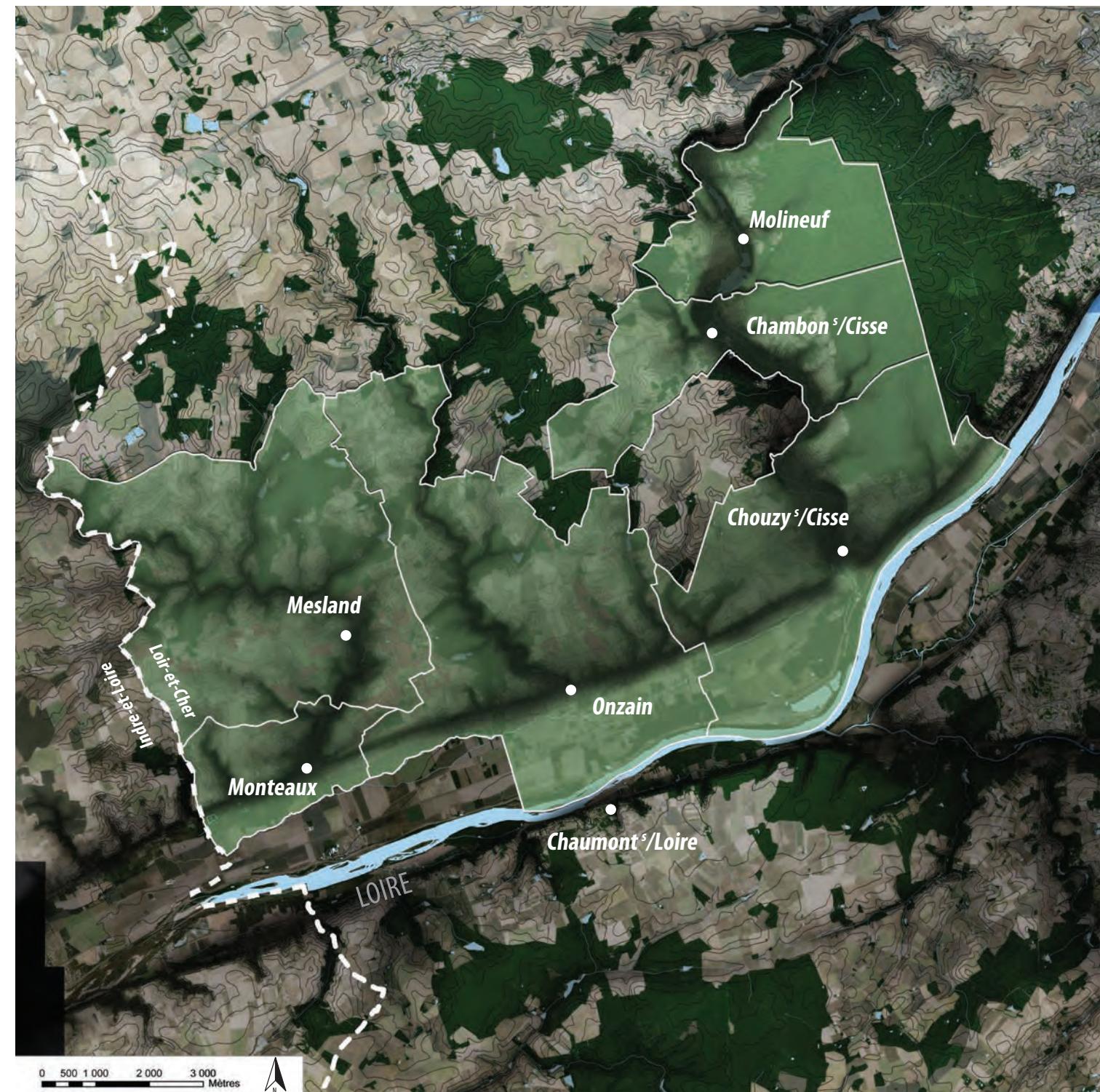
Situation de l'AOC Touraine-Mesland dans le périmètre de l'AOC Touraine

L'AOC du Touraine-Mesland appartient à la vaste AOC Touraine créée en 1939. Cette dernière couvre 4400 ha, répartis sur les départements d'Indre-et-Loire et de Loir-et-Cher. Cette appellation compte six dénominations géographiques distinctes :

- AOC Touraine-Amboise,
- AOC Touraine-Azay-le-Rideau
- AOC Touraine-Mesland
- AOC Touraine-Noble Joué
- AOC Touraine-Chenonceaux
- AOC Touraine-Oisly

L'AOC Touraine-Mesland voit le jour en 1955. Face au château de Chaumont-sur-Loire, sur la rive droite de la Loire, les vignes en appellation s'étendent sur 110 ha, réparties sur 6 communes de Loir-et-Cher :

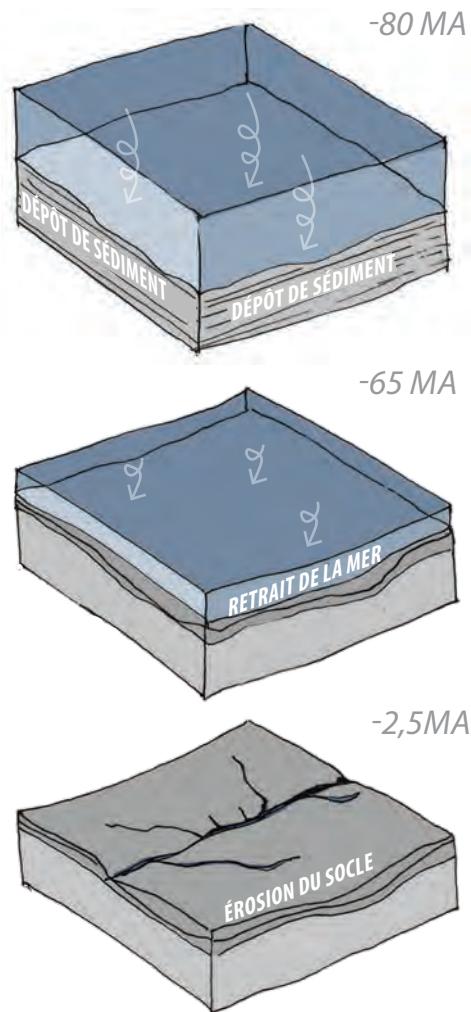
- Mesland
- Onzain
- Monteaux
- Chouzy-sur-Cisse
- Chambon-sur-Cisse
- Molineuf



## UN RELIEF SCULPTÉ PAR L'EAU

Le vignoble du Touraine-Mesland est parfaitement délimité par des coteaux calcaires de 30 à 40m qui surplombent le Val de Loire et marquent la fin du vaste plateau ondulé que constitue la Gâtine Tourangelle. Ces hauts coteaux sont entaillés par les vallées secondaires de la Cisse, la Petite Cisse et du Cissereau, orientées Nord-Sud.

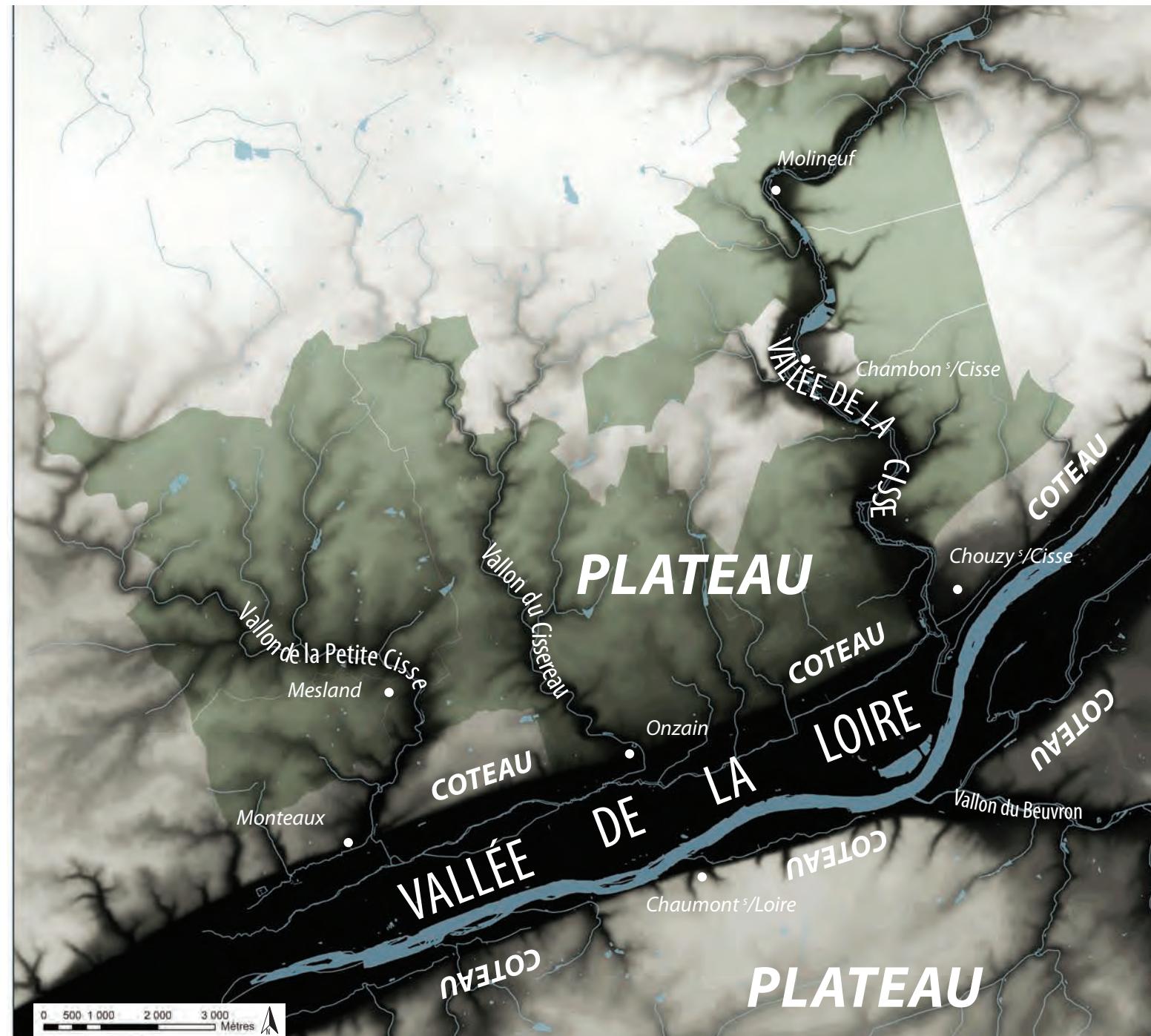
Le paysage qui s'offre à nous aujourd'hui repose sur un socle modelé par des milliers d'années de dépôt sédimentaire et d'érosion.



Au Crétacé Supérieur, la région n'est qu'une vaste mer chaude et calme au fond de laquelle les sédiments se déposent. Les couches de boue ainsi formées s'accumulent et durcissent jusqu'à devenir une roche tendre et poreuse. Elle est représentée aujourd'hui par les craies de Cangey et de Blois qui constituent les falaises calcaires dominant le Val de Loire.

Un mouvement d'ensemble soulève ensuite le fond du golf et chasse peu à peu la mer. Pendant ce temps, différentes couches continuent de se mettre en place sur les calcaires : des argiles à silex tout d'abord qui forment le principal substrat de la zone viticole, puis des sables et graviers d'origine continentale (Eocène et Mio-Pliocène), et enfin, une fois la mer retirée, des limons de plateaux argilo-sableux d'origine éolienne.

Dès le début de l'ère quaternaire, l'alternance des périodes glaciaires et interglaciaires va stabiliser le réseau hydrographique que l'on connaît aujourd'hui par l'enfoncement progressif des cours d'eau. Chaque fin de période de glaciation s'accompagne d'une débâcle des fleuves et rivières qui augmente l'érosion du socle. Le plateau est progressivement entaillé de vallées secondaires. Le lit de la Loire se creuse créant petit à petit le val de Loire et ses vallées affluentes que l'on voit aujourd'hui.

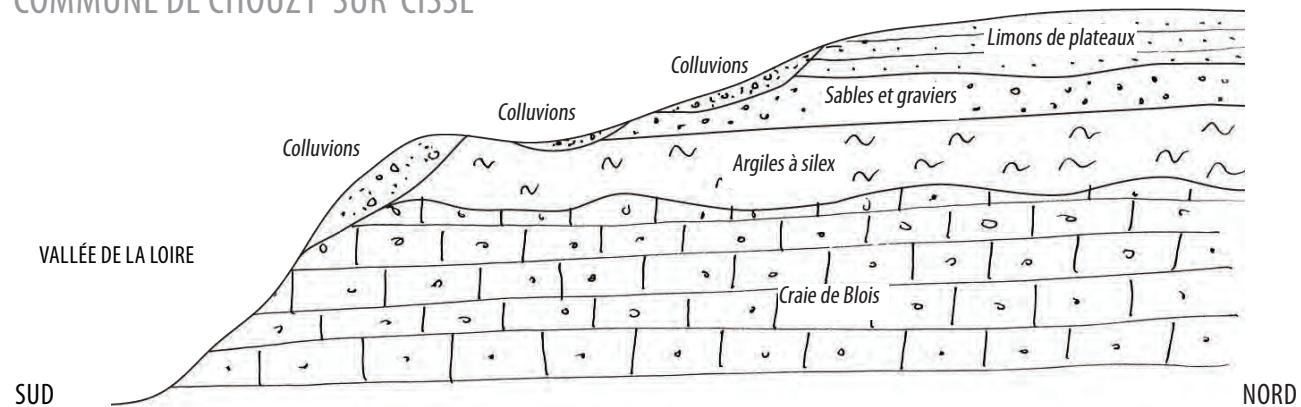


# DES SOLS VARIÉS

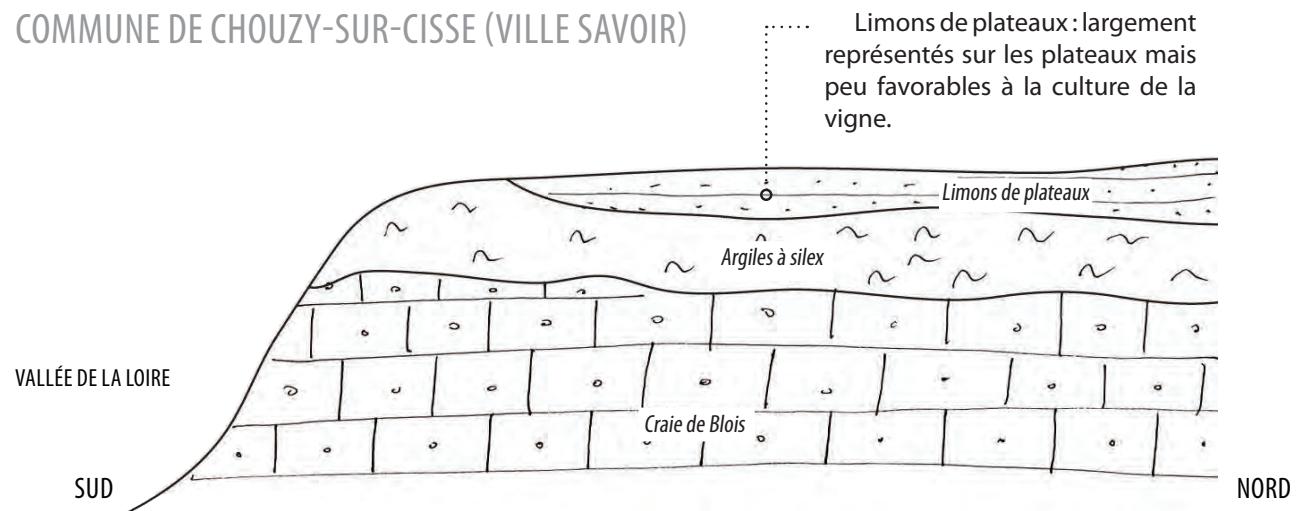
L'érosion du plateau a peu à peu révélé les différentes couches qui composent le sous-sol. On observe aujourd'hui sur le territoire du vignoble

Mesland une grande diversité de substrat, plus ou moins favorables à l'implantation de la vigne.

## COMMUNE DE CHOUZY-SUR-CISSE



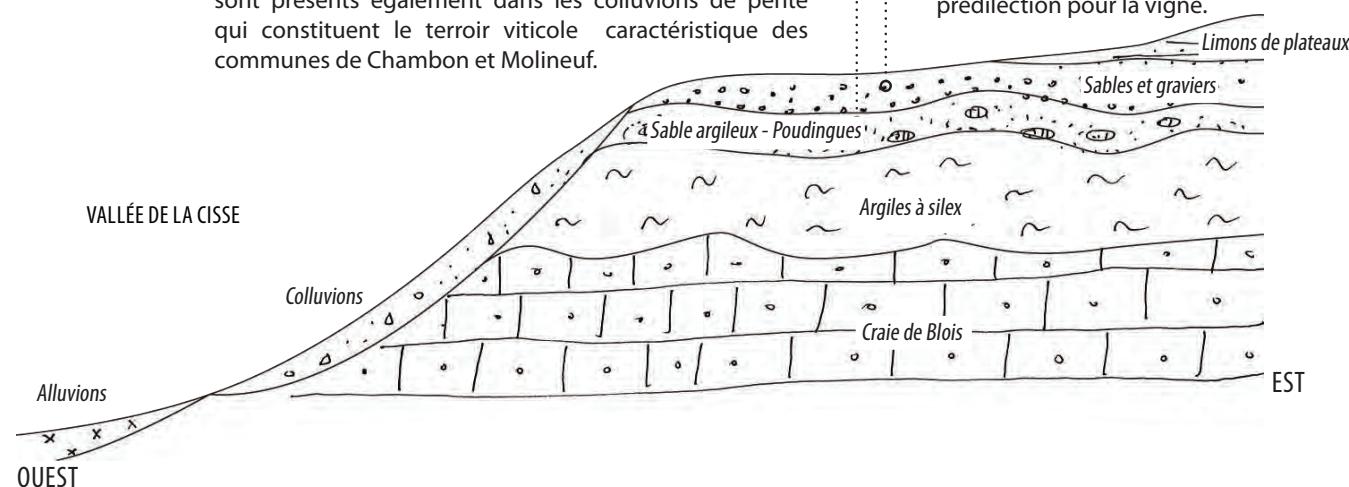
## COMMUNE DE CHOUZY-SUR-CISSE (VILLE SAVOIR)



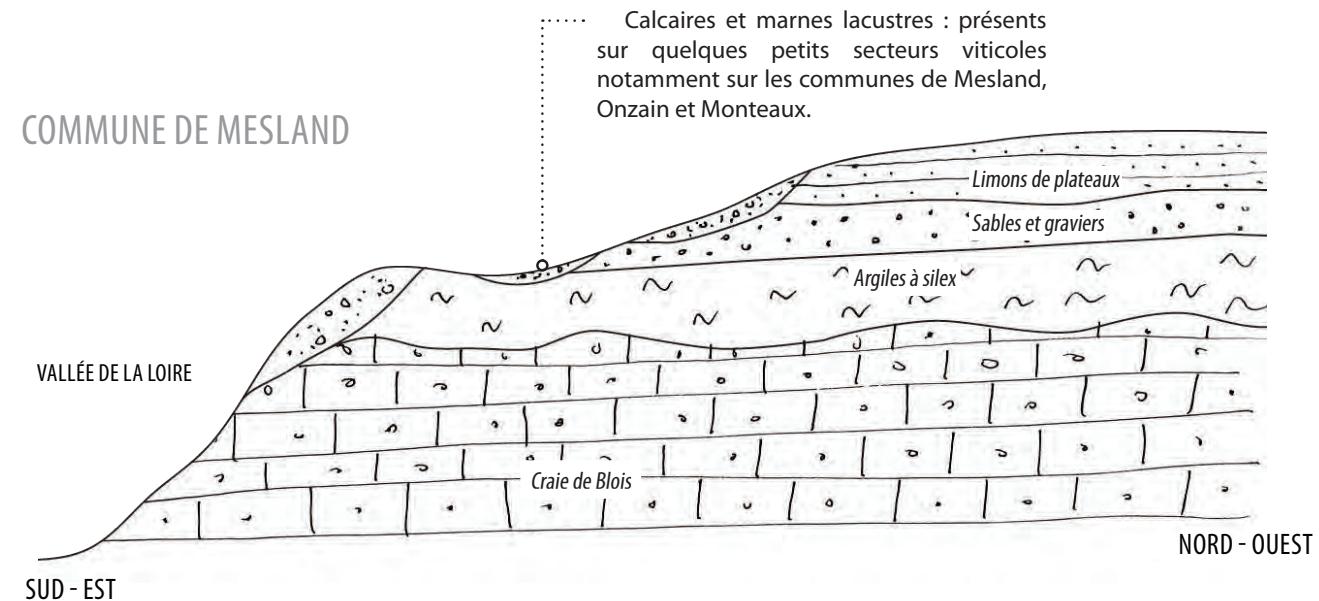
## VALLÉE DE LA CISSE (CHAMBON- MOLINEUF)

Sables argileux et Poudingues : affleurent largement sur les communes de Monteaux, Mesland, et Onzain. Ils sont présents également dans les colluvions de pente qui constituent le terroir viticole caractéristique des communes de Chambon et Molineuf.

Sables et graviers : s'étendent largement sur les plateaux et rebords des coteaux. Ces matériaux représentent un substrat de prédilection pour la vigne.



## COMMUNE DE MESLAND



Contextes Morphologiques, extraits de Délimitation parcellaire, Touraine Mesland, Rapport d'expertise, Mise à l'enquête, INAO, 1990

## UN VIGNOBLE ANCIEN ET NOBLE



Vue sur l'église et le Prieuré de Mesland

## PUISSANCES ROYALES ET RELIGIEUSES

Bien qu'il ait été prouvé que la vigne existait déjà sur les rives de Loire bien avant la colonisation de la Gaule, c'est surtout au IV<sup>ème</sup> siècle qu'elle se propage sous l'impulsion du christianisme. Le vin étant nécessaire à la célébration du culte, les religieux n'hésitent pas à planter la vigne au plus proche de leurs églises et abbayes.

L'installation des Moines bénédictins de l'Abbaye de Marmoutiers au lieu-dit "Fons Meslandi", la fontaine de Mesland, et la construction de l'église en 1060 marquent l'extension de la culture de la vigne sur le territoire de l'actuel vignoble meslandais. Les plantations se multiplient jusqu'au milieu du XIV<sup>ème</sup>,

où l'on constate que le développement du vignoble est contrarié, comme dans beaucoup d'endroits, par la Guerre de Cent Ans (commencée en 1337). Ce n'est qu'à la fin du XV<sup>ème</sup> siècle que de nouvelles plantations sont entreprises : le vignoble meslandais compte alors 220 arpents de vignes, soit 130 hectares environ, tenus par 290 personnes.

Après un premier essor lié aux puissances religieuses, les vignobles tourangeaux connaissent à nouveau la prospérité à l'aube du XVI<sup>ème</sup> siècle, quand la cours royale s'établit dans le Val de Loire. Le vin devient alors une boisson incontournable qu'il faut désormais produire en quantité et exporter.

Gravure du XIX<sup>ème</sup> représentant le trafic fluvial sur la Loire à Orléans

## L'IMPORTANCE DE LA LOIRE POUR LE VIGNOBLE

La Loire a toujours joué un rôle majeur dans l'économie du Val de Loire et notamment en tant qu'axe principal de transport et de communication. Il n'est donc pas étonnant qu'elle ait influencé le développement des vignobles du Val. À l'époque, elle offre la possibilité d'exporter les productions directement vers la mer ou Paris. Cette communication fluviale, couplée à la facilité du transport routier vers la Seine à travers la Beauce, rendent alors possible la formation, d'Orléans à Tours, d'un grand vignoble réputé pour la noblesse de ses produits dès le XIII<sup>ème</sup> siècle.

Pour le vignoble meslandais, les chargements se font à l'époque au port de Veuves.



Grange de la Perrière

## LE RÔLE DU COMMERCE HOLLANDAIS

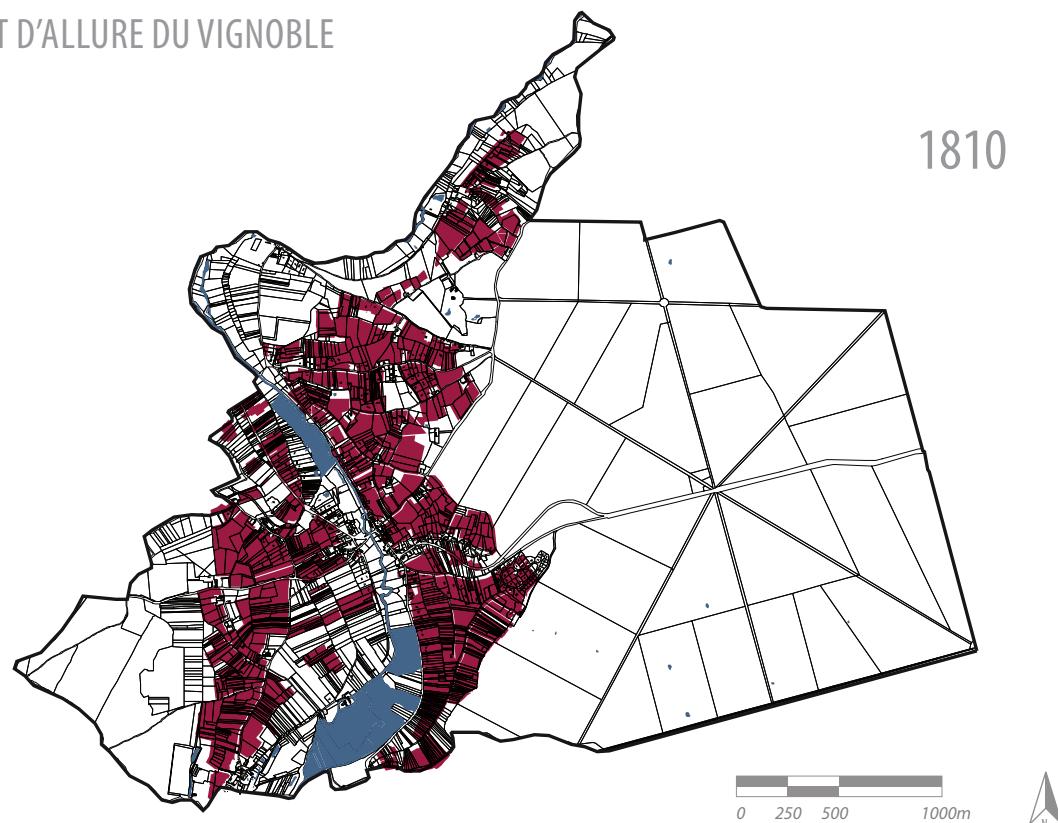
L'augmentation de la production liée à la popularité du vin dont la cour royale raffole, entraîne un fort courant commercial depuis le Val de Loire. Le transport fluvial de l'époque est en majeure partie géré par les hollandais qui, selon un rapport de Colbert de 1669, possèdent une flotte de 15000 vaisseaux. Selon le même rapport, la France n'en possède alors que 500. Une trace de leur passage est encore visible à Mesland : la ferme de la Perrière. Construite à la fin du XVII<sup>ème</sup> siècle, sa charpente "Delorme" en coque de bateau renversée serait caractéristique des charpentiers navals flamands.

Très bon navigateurs, les Hollandais se montrent également les meilleurs négociants en vins. Ils réalisent également quelques innovations dans le processus de vinification et achètent en grande quantité les vins du Val de Loire qu'ils ramènent en Hollande et Belgique pour les assembler avec d'autres vins.

Le départ de la cour royale pour la capitale, l'augmentation des rendements qui porta atteinte à la qualité des vins, l'approvisionnement des marchands parisiens en vin de qualité venant du midi, la guerre avec la Hollande... tous ces éléments vont ruiner peu à peu la viticulture blésoise.

## PHYLLOXERA

## CHANGEMENT D'ALLURE DU VIGNOBLE



1810

■ VIGNES D'APRÈS LE CADASTRE NAPOLÉONNIEN DE 1810  
Producteur de la donnée : Archives Départementales du Loir-et-Cher

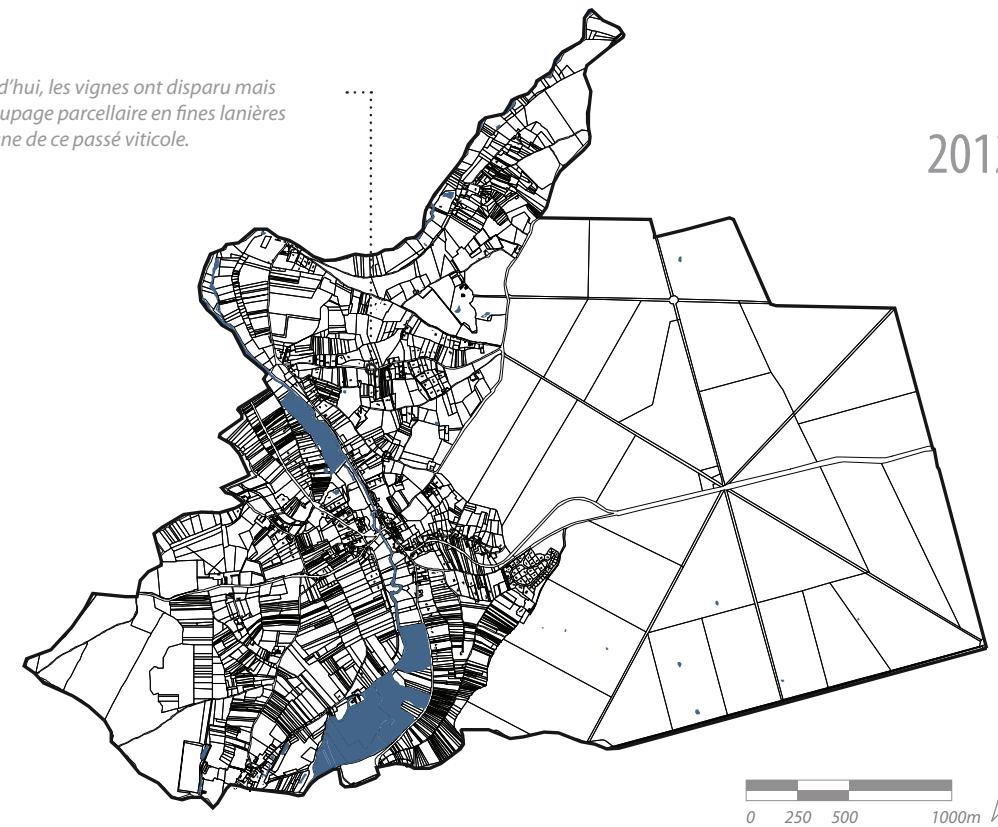
Quand elle fut atteinte par le phylloxera, la viticulture de qualité du vignoble meslandais, et plus largement du blésois, venait de traverser deux siècles au cours desquels elle avait subi de graves atteintes et perdu d'importantes positions, sous l'effet de la concurrence commerciale.

Apparu en 1876, le phylloxera ravage les vignobles du Midi. Les vignobles tourangeaux et blésois, épargnés jusqu'en 1880, profitent alors de l'agonie de ceux du midi pour relancer leur activité et s'étendre de nouveau,

dépassant même les 40000 hectares.

Cependant, impuissants à combattre la maladie, les vigneron commencent dès 1883 à arracher puis replanter le vignoble dont l'allure va changer du tout au tout. Les vieux ceps, auparavant plantés en tout sens, piochés à la main et multipliés par marcottage ou provinage, laissent place à des sujets greffés sur des plants américains. Les nouvelles plantations, alignées sur fil de fer, permettent l'utilisation du cheval de labour puis du tracteur.

Aujourd'hui, les vignes ont disparu mais le découpage parcellaire en fines lanières témoigne de ce passé viticole.



2012

■ VIGNES DÉCLARÉES PAR LES EXPLOITANTS EN 2012 D'APRÈS LE REGISTRE PARCELLAIRE GRAPHIQUE (RPG) 2012  
Producteur de la donnée : Agence de services et de paiement (ASP), Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt

La crise du phylloxera puis la mécanisation agricole vont fortement influencer l'emprise du vignoble meslandais comme on peut le constater sur la commune de Molineuf. Aujourd'hui absent du paysage, le vignoble de cette commune ne comptait pourtant pas moins de 50 vigneron en 1775, et le recensement cadastral de 1819 montrait que la majeure partie de sa superficie était occupée par la vigne.

La mécanisation a entraîné l'abandon progressif de certains coteaux trop abruptes pour le passage

des machines, et la vigne a peu à peu laissé place à des parcelles enrichies et boisées ou encore à des constructions.

Il est incontestable que le vignoble meslandais a eu une existence permanente du milieu du XI<sup>ème</sup> siècle à aujourd'hui. L'antériorité de la viticulture sur certains secteurs lui assure ses lettres de noblesses. Cependant, cette richesse historique n'est aujourd'hui que peu mise en avant.

# UN PATRIMOINE PAS EXCLUSIVEMENT VITICOLE

## TÉMOINS D'UNE PUISSANCE PASSÉE

Hors et dans les bourgs se cachent quelques édifices inscrits ou classés au titre des monuments historiques :

- l'Abbaye de la Guiche et le Manoir de Laleu à Chouzy,
- l'Église Notre-Dame de Mesland et la Grange de la Perdrière à Mesland,
- le Château de Bury et l'Église de Saint-Secondin à Molineuf,
- le Château de Monteaux et le Moulin de Gièvre à Monteaux,
- et enfin l'Église Saint-Gervais et Saint-Protas d'Onzain.



Prieuré de Mesland et détail du portail de l'église

### LA GRANGE DE LA PERDRIÈRE, MESLAND

Cette grange ne semble pas avoir d'équivalent dans le département du Loir-et-Cher. Les caractéristiques techniques de sa charpente de style Delorme, en forme de coque de bateau renversée, ainsi qu'une étude dendrochronologique réalisée en 2007 (cf Annexe 4) permettent de la dater de la fin du 19<sup>ème</sup> siècle.



## UN PATRIMOINE LIÉ À L'EAU

De nombreuses sources sont présentes sur l'aire d'appellation. Mesland en compte 33. Celle qui surgit au bas du bourg, attestée depuis 1032, a d'ailleurs donné son nom à la commune : Fons Merlandi, puis Fontaine-Mesland et enfin Mesland. Onzain en totalise 15, notamment celle de Saint-Joseph qui alimente le lavoir de Meuves. À peu de distance de Monteaux, « La Fontaine », l'une des plus importantes sources du département, est exploitée par un syndicat intercommunal et alimente en eau 11 communes d'Indre-et-Loire et de Loir-et-Cher dont Onzain.

Implantés au bord des petits cours d'eau ou alimentés par ces sources, les lavoirs ont animé la vie des villages et rendu bien des services. Bon nombre d'entre eux sont aujourd'hui restaurés et accessibles aux promeneurs.



Fontaine de la Besnerie (Monteaux)

Lavoir de Chouzy, rue des Hollandais

## LOGES DE VIGNES, HÉRITAGE VITICOLE



au Rafoux (Mesland)



sur la D43 au niveau de la Ragoulerie (Mesland)

On rencontre sur le territoire d'étude, et notamment autour de Mesland, quelques loges de vignes. Construites et utilisées par les vignerons au siècle dernier, elles sont des éléments constitutifs du paysage viticole et se composent ici d'une grande pièce servant à la fois de salle et d'écurie, fréquemment accompagnée d'une cheminée et d'un grenier. Bien que ces constructions aient perdu leur valeur d'usage initial, elles restent des éléments identitaires du paysage viticole qu'il est important de préserver.



le Vivier (Mesland)

## MANOIRS DU XIX<sup>ÈME</sup>

L'aire d'appellation compte également d'élégants manoirs édifiés vers la fin du 19<sup>ème</sup> :



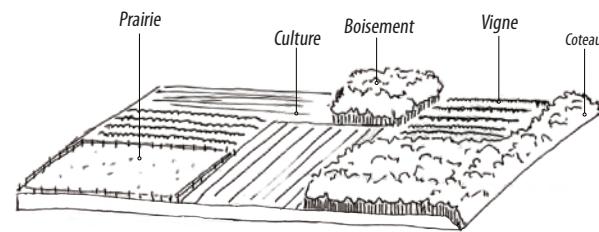
- Domaine des Hauts de Loire à Onzain, ancien pavillon de chasse aujourd'hui Relais&Châteaux



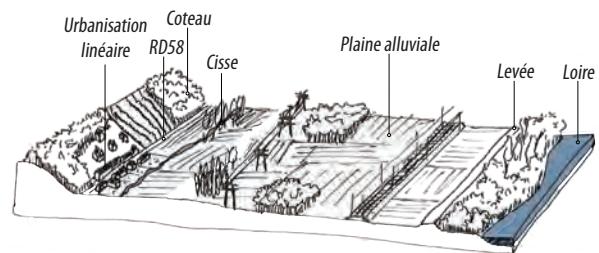
- Château des Tertres à Onzain, demeure "Belle Époque" aujourd'hui Hôtel de Charme 4 étoiles.

## LES PAYSAGES DE L'AOC

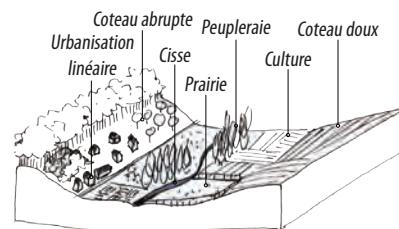
## ■ LE PLATEAU DE LA GÂTINE TOURANGELLE



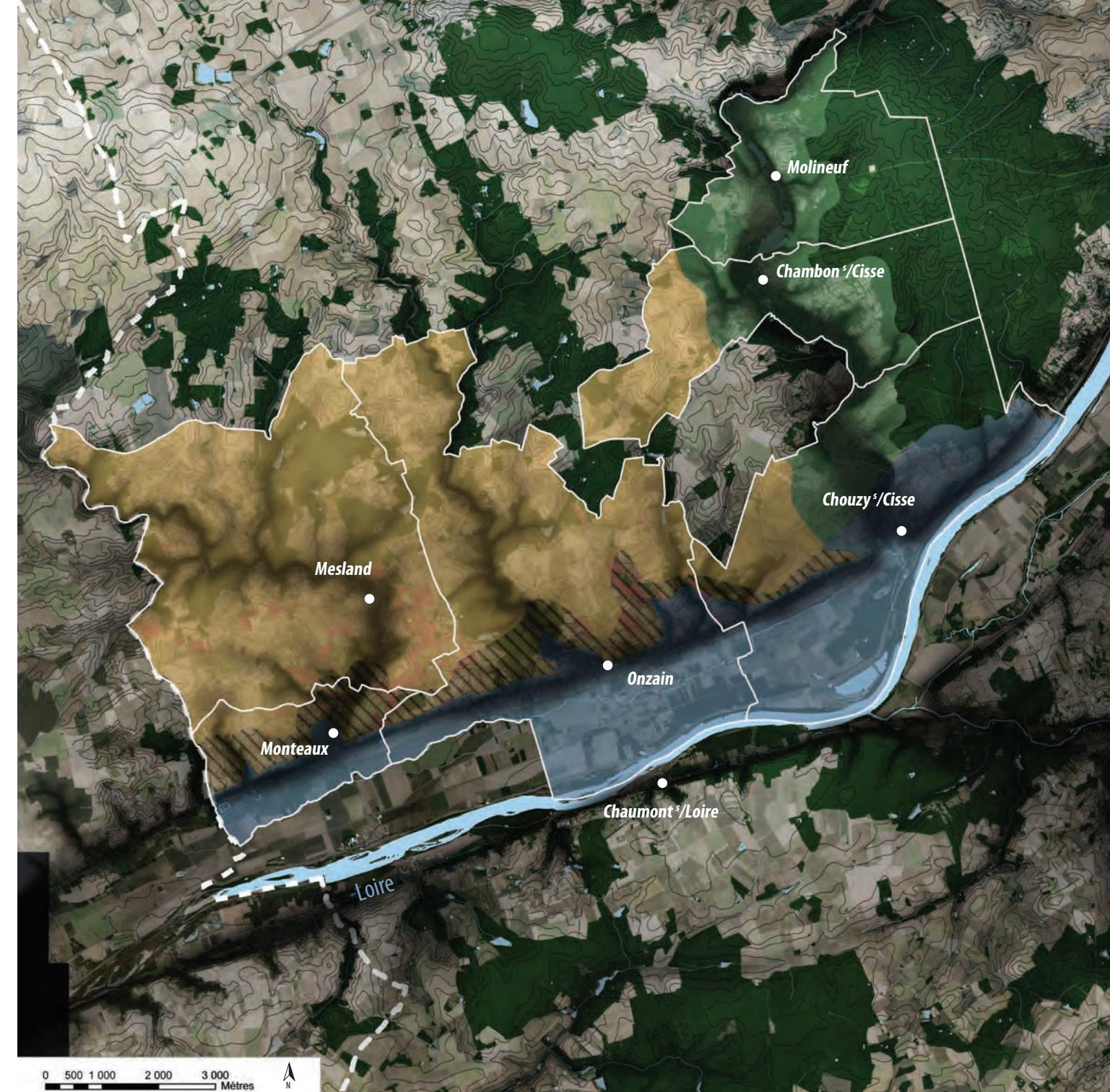
## ■ LE VAL DE LOIRE



## ■ LA VALLÉE DE LA CISSE

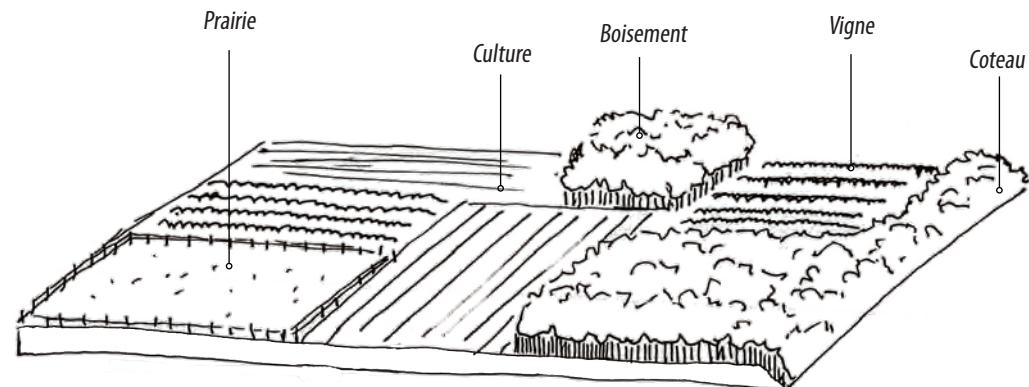


L'aire d'appellation du vignoble meslandais compte 3 grandes unités paysagères : le Val de Loire, la Vallée de la Cisse et la fin du plateau agricole de la Gâtine Tourangelle. Chacune d'elles constitue une portion d'espace, homogène et cohérente, qui possède des caractéristiques propres, une organisation spatiale et des évolutions spécifiques.



## LES PAYSAGES DE L'AOC

## ■ LE PLATEAU DE LA GÂTINE TOURANGELLE



La majeure partie de l'AOC Touraine-Mesland est constituée d'un vaste plateau agricole qui se termine en balcon sur les coteaux de la Loire et de la Cisse. Le relief, animé de douces ondulations, est creusé de vallées secondaires qui drainent les eaux de surfaces. Ces entailles dans le plateau créent des paysages verdoyants et intimistes, souvent bornés de coteaux boisés qui contrastent avec le paysage ouvert de grandes cultures qui domine. Ce dernier est marqué par la présence de boisements épars et de tailles variées qui composent un horizon boisé.

Le plateau se décline en 4 variations, délimitées par les vallées secondaires de la Cisse, Petite Cisse et du Cissereau et un massif boisé.

À l'ouest du vallon de la Petite Cisse, prairies et boisements dominent. Disséminées à travers les parcelles cultivées, les vignes y sont peu visibles, mélangeant parcelles en culture et parcelles en friche. Les vues lointaines sont souvent stoppées par les nombreux boqueteaux épars et le relief qui s'accroît en bord de vallon.

Une fois le vallon de la Petite Cisse franchi, la seconde variation s'étend jusqu'au vallon du Cissereau. De grandes parcelles de vigne ordonnent le paysage. Bien qu'entrecoupées çà et là par quelques champs et prairies, l'ensemble du vignoble du Touraine-Mesland semble être concentré ici, perceptible depuis la plupart des axes de circulation. Quelques points de vue dégagés et cadrés par des boisements permettent d'apercevoir le château de Chaumont-sur-Loire et le coteau boisé de la rive Sud de la Loire.

Du vallon du Cissereau au massif boisé composé des bois d'Asnières, la Grosse Pierre, la Gellerie et de Rançon se blottit la troisième variation. Au cœur de cette grande clairière, vignes, prairies et champs se mélangent harmonieusement.

Une fois les bois traversés, la dernière variation se déroule jusqu'à la vallée de la Cisse. Ici, le paysage est très ouvert, monotone, essentiellement composé de grandes cultures et de quelques boisements isolés. Les vues vers la Loire sont longues et dégagées. Le coteau Sud du Val est bien visible.



À l'ouest du vallon de la Petite Cisse



Entre la Petite Cisse et le Cissereau



Entre le vallon du Cissereau et le massif boisé des bois d'Asnières, la Grosse Pierre, la Gellerie et de Rançon



Entre les Bois d'Asnière et la Vallée de la Cisse

## LES PAYSAGES DE L'AOC

## LE VAL DE LOIRE



Linéarité du Val : exemple aux alentours de Meuves

Au Sud de l'AOC, délimitée de façon franche par des coteaux d'une quarantaine de mètres, se détache la vallée de la Loire. Elle est parcourue à cet endroit par deux cours d'eau : la Loire elle-même et la Cisse. Cette dernière se connecte au Val de Loire à Chouzy-sur-Cisse et dessine ensuite une vallée dans la vallée.

Cette unité est marquée par la linéarité. L'urbanisation, à l'écart de la Cisse, occupe le pied du coteau et court le long de la départementale RD58 entre Chouzy-sur-Cisse et Meuves, en passant par Onzain. Aux abords des villages, elle crée un continuum bâti de part d'autre de la départementale d'où les ouvertures visuelles sur la vallée sont rares. Elles sont principalement dues à la présence de petits jardins et vergers qui font face aux habitations de l'autre côté de la route, et qui s'allongent parfois jusqu'à la Cisse lorsqu'elle s'approche du coteau.

Entre Meuves et Monteaux, le coteau encore préservé du développement urbain, est entièrement couvert de taillis enfrichés et de boisements, exception faite d'une

grande parcelle récemment défrichée. Aujourd'hui replantée de vigne, elle est l'unique parcelle du vignoble visible depuis le val de Loire.

La rive gauche de la Cisse délimite une vaste plaine alluviale agricole qui s'étend jusqu'à la levée de la Loire. Dominée par les grandes cultures, ce paysage très ouvert est ponctué çà et là par quelques parcelles boisées.

Au cœur de la plaine, la voie ferrée accentue le laniéragé de la vallée, d'autant qu'elle se révèle difficilement franchissable. Comme un écho à cette infrastructure, une ligne haute tension vient elle aussi s'étirer dans la plaine.

Quelques percées visuelles transversales, d'un coteau à l'autre, permettent d'apprécier l'ampleur de la vallée lorsque la ripisylve de la Loire s'entrouvre. Depuis Meuves par exemple, le regard porte, à travers la plaine alluviale, jusqu'au château de Chaumont-sur-Loire.

Coteau en friche Parcelle récemment replantée de vigne, visible depuis le Val



Vue sur le coteau entre Meuves et Monteaux



La Cisse, à l'arrière d'Onzain

Coteau Sud Levée



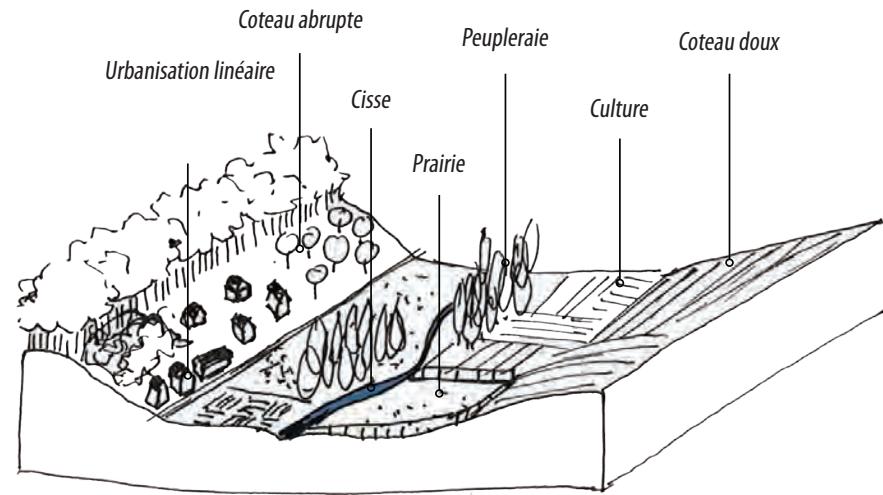
Vaste plaine agricole ponctuée de boisement. En arrière-plan, la levée et le coteau Sud de la Loire



Continuum bâti à Onzain le long de la RD58

## LES PAYSAGES DE L'AOC

## ■ LA VALLÉE DE LA CISSE



La vallée de la Cisse vient délimiter la partie Est de l'AOC. De hauts coteaux, l'un doux et l'autre abrupte, bordent une vallée à fond plat où se déroulent les boucles et méandres de la Cisse. Au sommet du coteau Est, la forêt domaniale de Blois, avec ses 2800 hectares, marque la limite de la vallée et de l'AOC. Ici, le paysage est cadré par de denses boisements qui occupent les flancs de coteaux abruptes ou suivent le cours de la Cisse. Au bord de l'eau, les nombreuses peupleraies

ferment les perspectives. À l'inverse du paysage du Val de Loire où l'horizontalité prime, ici la verticalité est reine et les vues lointaines rares.

Dans le fond de vallée les prairies occupent les bords d'eau tandis que les cultures profitent des terres plus drainées et des pentes douces. Autrefois très variées et installées sur des parcelles de petites tailles, les cultures forment aujourd'hui de larges étendues monotones.



Verger



Jardins d'agrément et potagers



Peupleraie



Prairie humide



Vue sur Coulange et la Cisse



En arrière-plan, la forêt domaniale de Blois

# UNE IMPLANTATION SPÉCIFIQUE DU BÂTI ANCIEN

## VILLAGES DU PLATEAU ET FERMES ISOLÉES

Sur le plateau, les villages se sont installés le plus souvent près des sources et des cours d'eau, à l'image de Mesland sur la Petite Cisse. Ils occupent les hauts de pentes ou les coteaux, le plateau restant avant tout dédié à l'agriculture. Les silhouettes bâties sont ainsi visibles depuis le lointain.

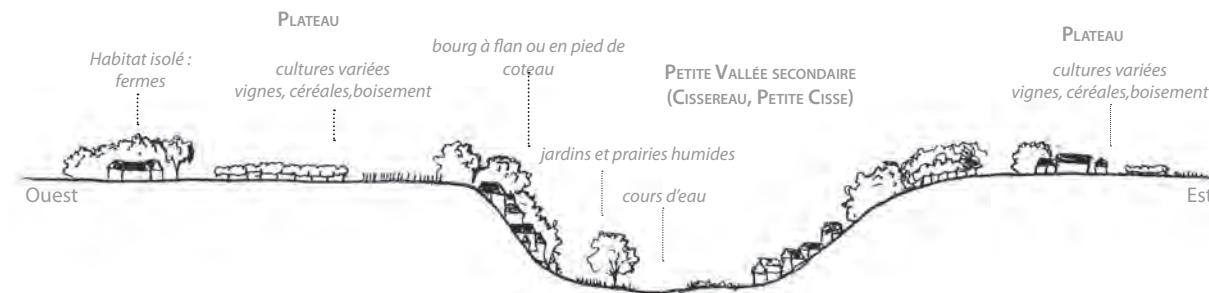
De nombreuses fermes isolées constellent ce territoire. Au près de l'habitation ancienne, une mare témoigne souvent du site d'extraction des matériaux ayant servi à la construction des bâtiments. Ces fermes forment des îlots bâtis entourés de quelques arbres et de jardins. Autour des bâtiments d'exploitation, des silos et hangars plus récents ont permis l'extension de la ferme et son adaptation aux besoins agricoles contemporains. Leurs tailles imposantes et leurs couleurs claires les rendent souvent trop présents dans le paysage.

## VILLAGES-RUE DES VALLÉES

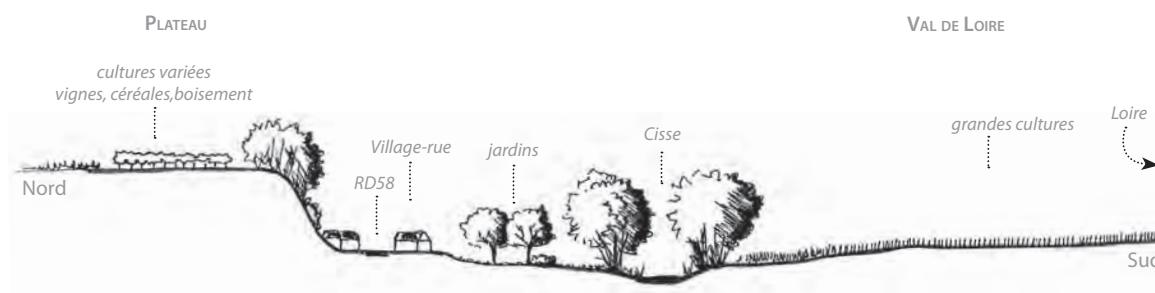
Dans le Val de Loire, l'habitat a fait le choix de s'implanter au pied du coteau. Pour éviter de ne trop grignoter les terres fertiles de ce dernier, l'urbanisation s'est faite de façon linéaire le long d'un axe de circulation (RD58), parallèle au coteau et sur une faible épaisseur. Cette typologie urbaine est appelée village-rue. Aujourd'hui, Onzain se développe à la fois en fond de vallée, sur les coteaux et en rebord de plateau. Cette dilatation du tissu bâti est essentiellement due à un développement urbain linéaire le long de la RD58 et plus diffus en quartiers pavillonnaires sur les extérieurs, au détriment du centre ancien. Elle est également la conséquence de la présence de la gare au milieu de la vallée, qui a généré le développement d'un quartier spécifique.

Dans la vallée de la Cisse, les villages se sont également installés le long des voies de circulation. Alternativement en rive droite et gauche de la rivière, ils sont nichés aux pieds des coteaux, à l'abri des inondations.

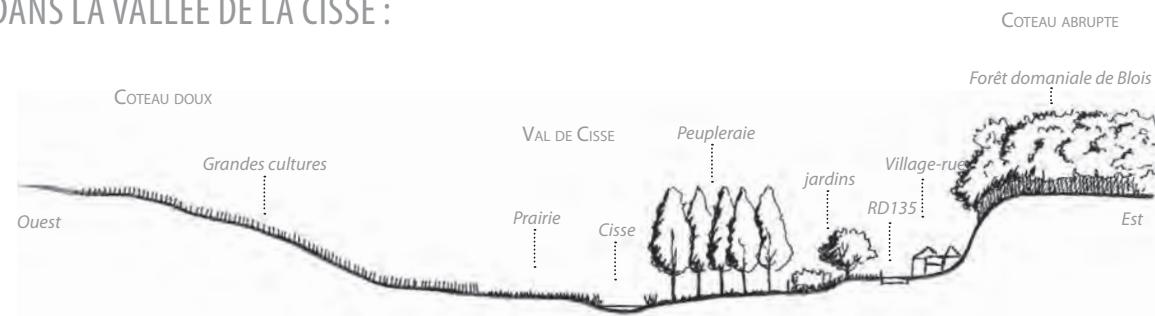
## ■ SUR LE PLATEAU :



## ■ DANS LE VAL DE LOIRE :



## ■ DANS LA VALLÉE DE LA CISSE :



Coupes Schématiques de l'organisation de l'Habitat

# MATÉRIAUX

UNE VARIÉTÉ À L'IMAGE DE LA DIVERSITÉ DES SOUS-SOLS

Dans l'habitat, les maçonneries, essentiellement en calcaire, recèlent d'élégants détails auxquels s'ajoutent quelques éléments de briques. Des murs de pierres taillées en moellons longent les rues bordées de jardins clos. La tuile et l'ardoise se côtoient. Ne laissant rien au hasard, chacun de ces matériaux est utilisé dans un cas précis :

- les briques, pour les ouvrages de type jambages, corniches, ouvrants... et plus rarement en parement de façade.
- pour les murs, les enduits sont traditionnellement réalisés «à pierre vue». En effet, la pierre des moellons utilisés n'est pas assez résistante pour supporter une exposition permanente aux aléas climatiques. L'enduit les protège.
- les blocs calcaires de meilleure qualité sont utilisés en angle, sous-bassement, encadrement... et non enduits.

Cette variété de matériaux témoigne de la richesse et de la diversité des sols en place sur l'appellation. Malheureusement, les récentes constructions (habitat ou bâtiment agricole) ne prennent plus du tout en compte cette relation au sous-sol du territoire et tendent à une uniformisation de l'architecture, sans spécificité ni charme.

Par ailleurs, de nombreuses petites constructions et lieux-dit témoignent de la relation forte qui existait autrefois avec l'eau (moulins, lavoir, lieux-dits) et mais aussi avec la vigne.



Jambage en brique



Mur en rognon de silex



Enduit dégradé laissant apparaître les moellons



Muret enduit "à pierre vue" avec couverture en bloc calcaire



Détail d'ouverture



Enduit "à pierre vue" et chaînage de brique



Ardoise



Tuile plate



Toiture en tuile plate



Brique comme élément décoratif



Détail décoratif et façade en brique

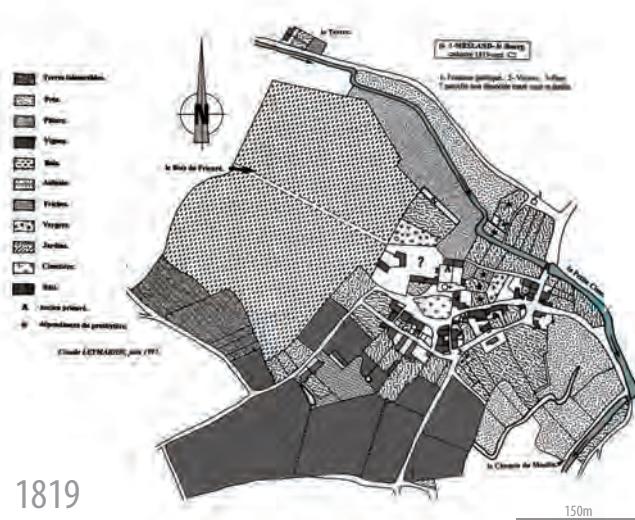


Enduit "à pierre vue"

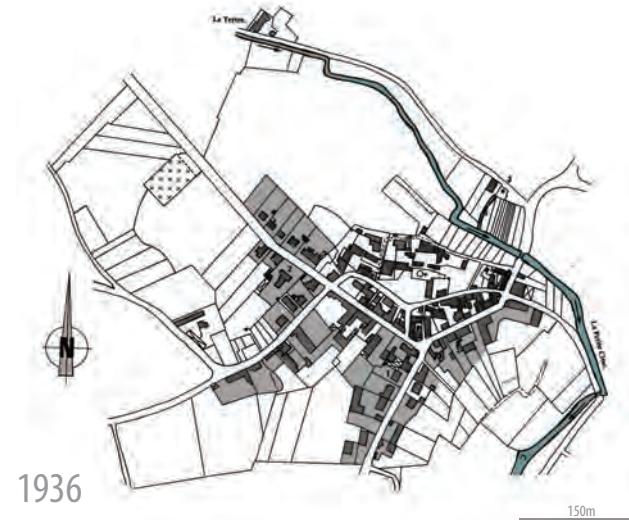
# BÂTI RÉCENT

## DES CONSTRUCTIONS DISPERSÉES ET EN RUPTURE AVEC LES BOURGS ANCIENS

L'évolution récente du développement urbain a entraîné une dispersion importante du bâti. Habitat isolé et lotissements sont désormais installés sur des terrains plats en rebord de plateau et dans le fond des vallées, consommant ainsi une part des terres agricoles en périphérie des villages. Leur implantation et leur architecture banale sont en rupture avec les constructions anciennes et l'unicité de chaque village disparaît peu à peu derrière des constructions identiques.



1819



1936

À l'ouest, la masse imposante du Bois du Prieuré, vestige de la forêt de Blémars, a stoppé l'extension des constructions. Avec la rivière en contre-bas, ce petit massif forestier apporte un complément indispensable: bois de construction et de chauffage, parcours pour les animaux (glandée pour les porcs). Les prés et pâtures se trouvent prioritairement le long de la rivière, alors que les vignes, au sud, vont rechercher l'ensoleillement des coteaux de la Loire. De nombreux jardins forment une ceinture aux bâtiments et sont complétés par deux vergers.

Cette répartition spatiale harmonieuse paraît être héritée de l'époque médiévale.

On peut penser que les premiers grands changements s'opèrent vers le milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle. Le percement d'une voie vers le Nord-Ouest sonne le déclin du bois du Prieuré. Il entraîne le déplacement du cimetière dans ce secteur et permet la construction de la mairie et de l'école. L'accès vers l'Ouest étant libéré, le développement de l'urbanisation se fait très naturellement dans cette direction. Il s'effectue aussi vers le Sud au détriment du vignoble. Dans le secteur du bourg, l'habitat se densifie autour de l'église.

Enfin, la translation du cimetière libère un espace central transformé en place.



2014

Sur le cadastre actuel, on peut constater que les constructions postérieures à 1936 n'ont cessé de gagner du terrain sur les terres agricoles alentours. Elles s'étendent le long des axes de circulation, remontant toujours plus haut sur le coteau et débordant même sur le plateau. Au coeur du bourg, les constructions ne se sont pas beaucoup plus densifiées.

Les vignes ont disparu de l'environnement immédiat du coeur de bourg.

*Entrée de Mesland par la RD65 : habitat récent dispersé sur le rebord du plateau*



# PERCEPTIONS DU VIGNOBLE

DEPUIS LES AXES ROUTIERS :



Vignoble vu depuis la D43/D1 qui relie Mesland et Onzain

- AOC Touraine-Mesland 
- Grands axes de circulation 
- Routes principales 
- Routes secondaires 
- Vignoble 
- Routes depuis lesquelles le vignoble est visible 
- Unique parcelle visible depuis le Val et la Rive Sud 
- Points de vue lointains sur la Rive Sud et le Château de Chaumont s/Loire 
- Portes d'entrée du vignoble depuis le Val 

Très éclaté et disséminé sur le plateau, le vignoble n'est perceptible depuis les axes principaux de circulation que depuis la D43/D1 qui relie Mesland et Onzain. Il faut quitter ces routes principales et emprunter les routes secondaires et les petits chemins pour découvrir le vignoble.



## PERCEPTIONS DU VIGNOBLE

DEPUIS LE VAL DE LOIRE ET LA RIVE SUD :



*Vue depuis le Val, au niveau du lieu dit Les Rangées*

- un vignoble «invisible» à l'exception d'une parcelle récemment replantée à flanc de coteau entre Meuves et Monteaux



*Le rond-point d'Onzain*

- une mise en scène, mêlant sculptures contemporaines et scènes de vendange, indique la présence du vignoble. Cependant, une fois le rond-point dépassé, les vignes restent invisibles à l'oeil du visiteur.

SUR LE PLATEAU :



*Vignes depuis la route secondaire passant par le lieu dit Les Quetières, commune d'Onzain*

- un vignoble niché dans les ondulations du relief



*Vignes entourées par la polyculture, lieu dit Le Gros Buisson, commune de Mesland*



*Vignes au lieu-dit Le Plessis, commune d'Onzain*

- un vignoble perçu comme éclaté et majoritairement composé de petites parcelles disséminées sur le plateau à travers la polyculture

## PERCEPTION DU VIGNOBLE

SUR LE PLATEAU :



*Vue sur le coteau Sud et le château de Chaumont depuis le coteau de Meuves, commune d'Onzain*



*Vue sur le château d'eau et Chaumont depuis le lieu dit La Michollerie, commune de Monteaux*



*Vue sur le coteau Sud et le château d'eau de Rilly<sup>s</sup>/Loire depuis le lieu dit Le Plessis, commune d'Onzain*



*Vue sur le château de Chaumont<sup>s</sup>/Loire depuis le lieu dit Les Morandières, commune de Mesland*

- le plateau offre quelques points de vue sur le château de Chaumont-sur-Loire et le coteau Sud de la Loire, souvent cadrés par les boisements existants.

# SIGNALÉTIQUE

## PRÉSENTE MAIS HÉTÉROGÈNE

La signalétique sur le territoire de l'appellation est présente mais très hétérogène, parfois mal positionnée. Tout ceci contribue à brouiller la compréhension du vignoble pour le visiteur :

- Certains panneaux n'apportent aucune information > panneau de direction vide avec juste un logo ou panneau d'indication de Caves façon "lieux -dit". (2+4)

- Une signalétique liée aux exploitants avec couleur et logo facilement identifiables même quand elle est noyée dans les autres. Cependant, elle ne semble pas être suffisante car certains d'entre eux éprouvent le besoin de rajouter des indications à quelques intersections (2+3+4)

- Le Rond Point d'Onzain marque une des entrées de l'aire d'appellation. Un travail de mise en scène de la vigne a été réalisé. Cet aménagement est en cours de finalisation (5).

- Distinction de panneau entre tourisme au sens large et tourisme viticole qui provoque la confusion dans la lecture et perd le visiteur (1).

- Des panneaux très anciens, difficilement déchiffrables (6)

- Des panneaux plus complets permettent une localisation plus précise des exploitants situés sur la route des vignobles (7) .

- Des implantations inadaptées au lieu : ici un panneau à proximité du bourg de Mesland annonçant "Au coeur du terroir d'Appellation Touraine-Mesland" alors qu'on traverse un espace boisé où la vigne est complètement invisible (8).



## UN POTENTIEL TOURISTIQUE FORT



Château de Chaumont sur Loire depuis la Rive Nord de la Loire

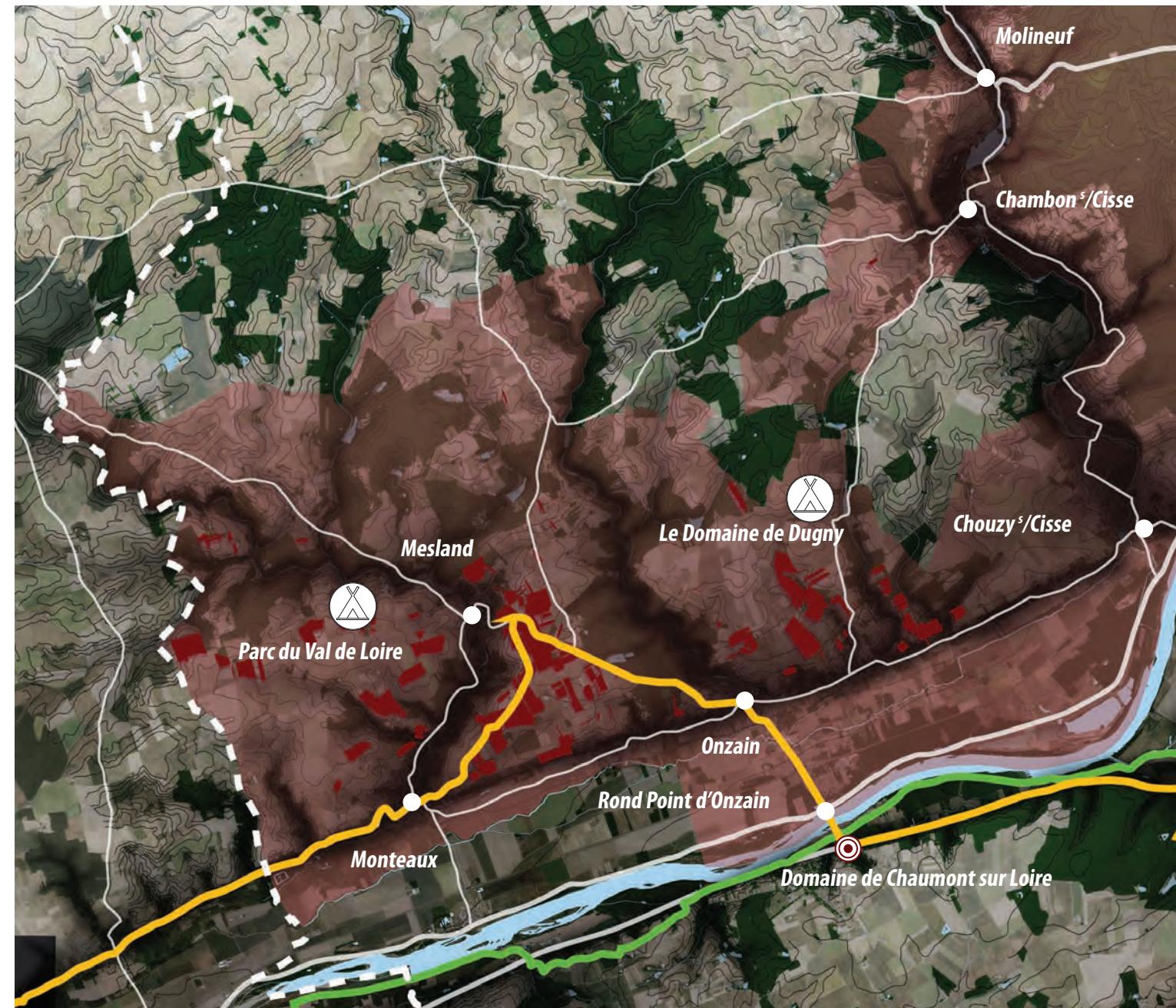
L'aire d'appellation se situe face au domaine de Chaumont-sur-Loire qui, à lui seul, représente plus de 385 000 visiteurs par an (2013). Le travail réalisé sur le rond point d'Onzain, la présence de la route touristique des vignobles ainsi que la récente replantation de la parcelle à flanc de coteau, ne semblent pas être aujourd'hui des facteurs suffisants pour attirer le flux touristique vers le vignoble. Ce manque de visibilité est donc un préjudice pour les vignerons qui réalisent de la vente directe sur leur domaine. De même, la Loire à Vélo, cantonnée sur la rive Sud de La Loire, ne pousse pas les cyclistes à traverser le pont pour partir à la découverte du vignoble.

On compte également deux campings étoilés (Le Domaine de Dugny (4\*) à Onzain et le Parc du Val de Loire (5\*) sur la commune de Mesland), une quinzaine de chambres d'Hôtes ainsi qu'un Relais-Château.

De nombreux chemins de randonnée, balisés par

le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre du Loir-et-Cher, sont présents sur les 6 communes de l'aire d'appellation. Les circuits sont affichés dans les villages et des plaquettes sont disponibles en mairie, à l'office du tourisme ou parfois sur internet. À noter que des disparités de balisage sont observées suivant les communes, malgré un code couleur commun. Certains circuits sont très mal balisés et difficilement repérables. Deux GR, le 353 et le 655, passent par les communes de Molineuf, Chambon, Chouzy, Onzain et enfin Chaumont-sur-Loire. Sur la majorité de ces chemins, très peu permettent de découvrir le vignoble meslandais.

L'aire d'appellation possède donc un fort potentiel touristique. Tous ces éléments devront être mis à profit pour permettre une meilleure visibilité du vignoble, un meilleur accès et une plus large promotion de ses produits.



0 500 1 000 2 000 3 000  
Mètres



Route des Vignobles

Loire à Vélo



Campings



AOC Touraine-Mesland

# VIGNOBLE, VAL DE LOIRE ET UNESCO

## CLASSEMENT VAL DE LOIRE-UNESCO : RECONNAISSANCE D'UNE IDENTITÉ

La vigne est la culture spécialisée **emblématique du Val de Loire**, porteuse d'une **image forte et reconnue** comme l'un des **fleurons du patrimoine paysager** en France. Le Val de Loire constitue la 3<sup>ème</sup> région viticole au niveau national (en production) ; 32 000 ha sont en AOC dont 18% se situent sur les communes concernées par le site UNESCO. La vigne offre des **paysages ouverts souvent remarquables**, éminemment caractéristiques du Val de Loire. Dans l'aire d'appellation, elle prend la forme de petites parcelles installées sur le plateau dominant le val ou s'accroche, comme à Meuves, à flanc de coteau.

L'**inscription UNESCO** du Val de Loire dénote une reconnaissance à l'échelle mondiale de son patrimoine

culturel et paysager. Elle joue donc un **rôle important** à travers le **développement et l'économie locale** (notamment via le tourisme), la **gestion et la protection du territoire...**

Un plan de gestion, élaboré en 2011 par l'État avec la participation de la Mission Val de Loire et des régions, propose des orientations qui formulent des **enjeux de préservation et de valorisation des paysages** du Val de Loire notamment sur les thématiques suivantes : le patrimoine et les espaces remarquables, les paysages ouverts agricoles et naturels, le développement urbain, les nouveaux équipements, l'approche et la découverte du Val de Loire, le tourisme durable.

## PLACE DU VIGNOBLE MESLANDAIS DANS LE VAL DE LOIRE UNESCO

Sur les 6 communes de l'aire d'appellation, trois sont incluses dans le périmètre du Val de Loire (Monteaux, Onzain et Chouzy-sur-Cisse) et sont donc soumises au plan de gestion. Certaines de ses orientations concernent directement les paysages viticoles et s'appliquent donc au territoire d'étude. Elles se rapportent par exemple au **maintien des vues sur la Loire**, à la **protection des paysages viticoles face à l'urbanisation** ou encore à

l'**intégration des bâtiments agricoles.**

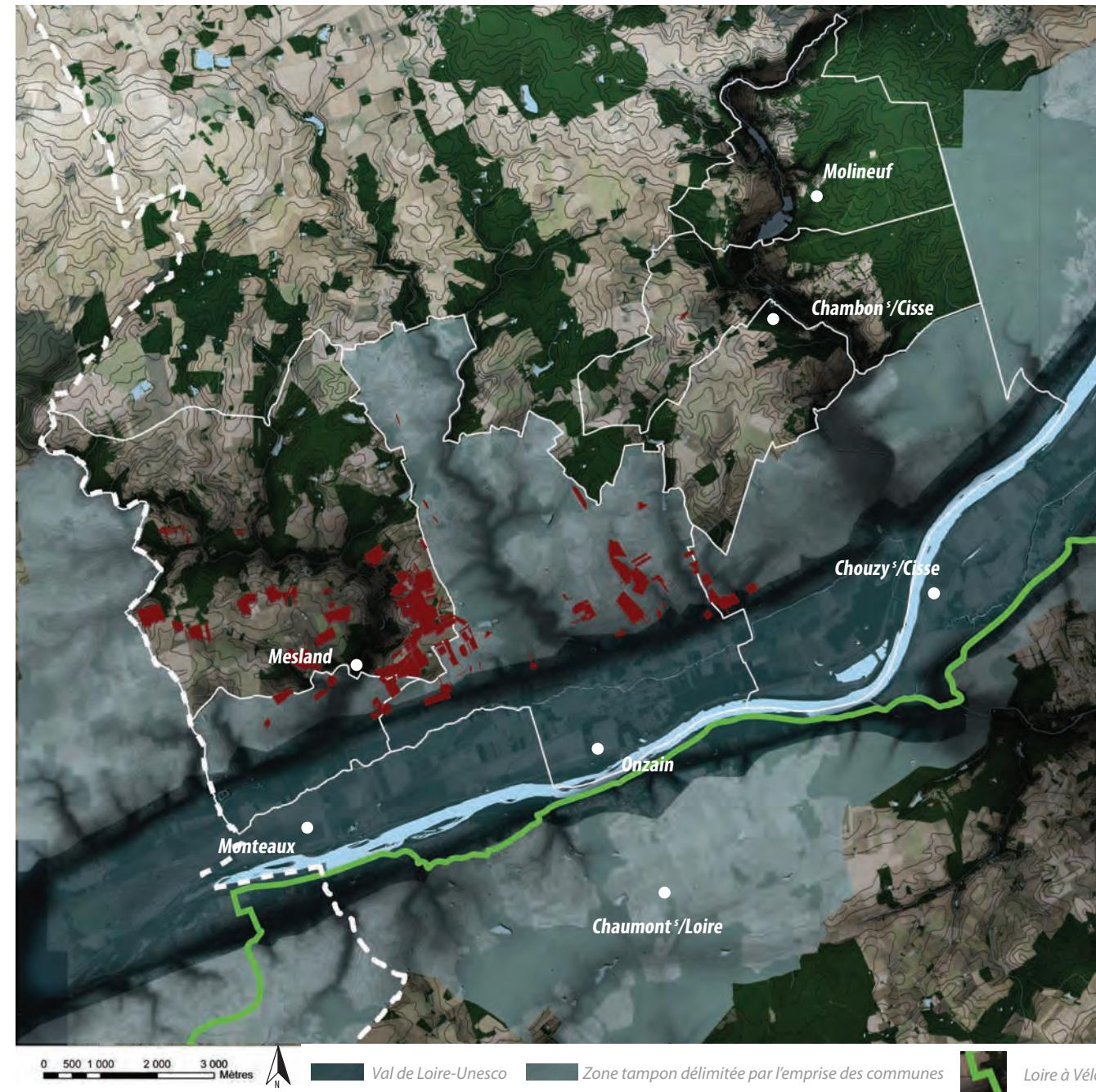
**Bien que la majeure partie des parcelles viticoles se trouve sur la commune de Mesland, soit hors du périmètre Unesco, il est nécessaire d'appliquer les orientations du plan de gestion sur l'ensemble du vignoble dans un souci d'unité de celui-ci.**

## PERCEPTION DU CLASSEMENT UNESCO PAR LES VIGNERONS

Suite au questionnaire proposé et aux différents entretiens réalisés avec les exploitants, il apparaît que la reconnaissance liée à la position du vignoble meslandais dans le site UNESCO est sous-exploitée au point de vue économique et surtout touristique. Peu de visiteurs du secteur passent dans le vignoble. Ce constat peut sans doute être expliqué par le manque

de visibilité du vignoble depuis le val et le château de Chaumont-sur-Loire.

Les exploitants notent cependant que le classement UNESCO a eu un impact positif par rapport à la protection du vignoble face aux extensions d'urbanisation. En effet, les vignerons et le syndicat sont désormais consultés lors de la réalisation des documents d'urbanisme.



## VIGNOBLE, VAL DE LOIRE ET UNESCO

## QUELQUES CHARTES ET ENGAGEMENTS EN PLACE SUR LE TERRITOIRE VAL DE LOIRE - UNESCO



Signalétique du Val de Loire Unesco

Le classement Unesco du Val de Loire n'a pas eu pour seule conséquence la mise en place d'un plan de gestion. Il compte aujourd'hui de **nombreuses chartes et engagements** dont l'objectif est de conserver et mettre en valeur son héritage paysager et culturel. Ces chartes sont **applicables sur l'aire d'appellation et pourraient participer à la mise en valeur de ses paysages ainsi qu'à sa promotion et sa visibilité dans le territoire.**

La **Charte d'engagement Val de Loire** – Patrimoine mondial de l'Unesco (2002) et la **Charte d'excellence des grands sites patrimoniaux du Val de Loire** (2008) ont par exemple pour objectif la **promotion de l'image du Val de Loire à l'internationale**, le **développement de la qualité de l'accueil** ou encore **l'amélioration de la compréhension du patrimoine** et l'accessibilité pour tous les publics.

Certaines sont plus orientées sur la protection, la gestion et la valorisation des paysages de la vigne et du vin. Leurs enjeux sont de concevoir de nouveaux outils pour le développement durable de ces territoires viticoles, en impliquant à la fois, les décideurs publics

et les professionnels du tourisme et du vin. La **charte internationale de Fontevraud** réalisée en 2003, vise à un **engagement d'excellence de protection, de gestion et d'aménagement des paysages des territoires viticoles dans le respect de leurs valeurs naturelles et culturelles.** Elle a notamment permis la création d'un réseau international, le **réseau Vitour**, porté par les acteurs des territoires de la vigne et du vin. Il réunit 10 vignobles européens inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. Son objectif est de créer de nouvelles références de développement durable de sites patrimoniaux en associant gestion paysagère et renouvellement de l'offre touristique.

Le **Val de Loire fait parti des sites partenaires**, fondateurs du réseau Vitour. À ce titre, il a donc signé la **déclaration internationale des vignobles du patrimoine mondial** (2008). Cette dernière cherche notamment à **faire d'une identité patrimoniale et paysagère le moteur du renforcement et du renouvellement de l'attractivité du territoire viticole.**

## ÉLÉMENTS CONSULTABLES :

**Plan de Gestion :**

- Val de Loire patrimoine mondial, *Plan de Gestion, référentiel commun pour une gestion partagée*, 2013

Ce document est téléchargeable sur :

[www.valde Loire.org/Actions/Grands-projets/Plan-de-gestion-du-site-inscrit/Plan-de-gestion-des-orientations-communes-pour-agir](http://www.valde Loire.org/Actions/Grands-projets/Plan-de-gestion-du-site-inscrit/Plan-de-gestion-des-orientations-communes-pour-agir)

**Chartes et déclarations :**

- *Charte d'engagement Val de Loire – Patrimoine Mondial de l'UNESCO*, Orléans, 25 Novembre 2002
- *Charte d'excellence des Grands sites patrimoniaux du Val de Loire*, Domaine de Chambord, 30 Janvier 2008
- *Charte Internationale de Fontevraud, Protection, gestion et valorisation des paysages de la vigne et du vin*, Angers 12 Décembre 2003
- *Vitour, Déclaration internationale des vignobles du patrimoine mondial*, Tours, 15 Mai 2008

Ces documents sont téléchargeables sur : <https://app.box.com/valde Loire/1/29119936/302338016>

**Articles :**

- J.C Bonnaud, *Vitour, un réseau qui vous veut du bien*, dans *Le Vin Ligérien*, N°5, 2013

## PROTECTIONS EN PLACE SUR LE PÉRIMÈTRE

La présence de monuments et sites inscrits/classés témoigne de la valeur historique du vignoble meslandais.

Ces éléments remarquables justifient une protection de niveau national et une surveillance de leur évolution, sous forme d'une consultation de l'Architecte des Bâtiments de France, sur les travaux qui y sont entrepris. Les monuments historiques inscrits/classés bénéficient

d'un périmètre de protection de 500m autour du bâtiment. Ce périmètre peut être modifiable.

Le site A est une parcelle faisant face au château de Chaumont-sur-Loire. Elle est un site inscrit car considérée comme l'«écran paysager» du Château pour lequel le périmètre de protection prévu par la loi modifiée du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques est insuffisant.

### LISTES DES MONUMENTS ET SITES CLASSÉS OU INSCRITS

#### MONTEAUX :

1. Château de Monteaux, inscrit en 1976
2. Moulin de Gièvre, inscrit en 1989

#### MESLAND :

3. Grange de la Perdrière, inscrite en 1989
4. Église Notre-Dame de Mesland, classée en 1946

#### ONZAIN :

5. Église Saint Gervais et Saint Protais inscrite en 1928
- A. Perspective du Château de Chaumont, site inscrit en 1961
6. Ancien Château d'Onzain et Douves, inscrits en 1962

#### CHOUZY S/CISSE:

7. Manoir de Laleu, inscrit en 1937
8. Abbaye de la Guiche, inscrite en 1926

#### MOLINEUF :

9. Château de Bury, inscrit en 1926
10. Église de S<sup>t</sup> Secondin de Molineuf, inscrite en 2008

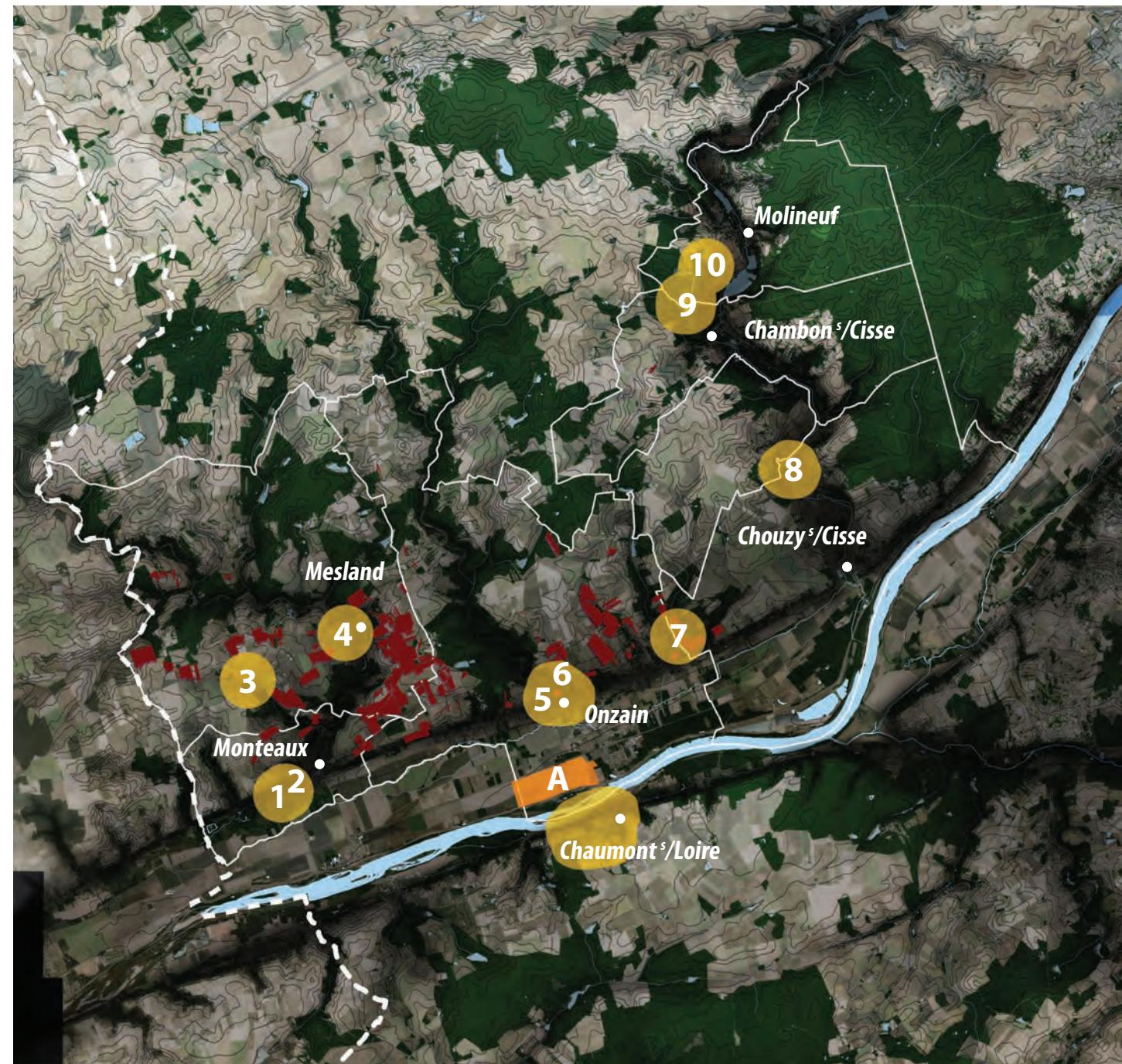
### DÉFINITIONS :

#### - monument/site dit «inscrit» :

> présentant un intérêt remarquable à l'échelle régionale.

#### - monument/site dit «classé» :

> présentant un intérêt remarquable à l'échelle de la nation. Il s'agit du plus haut niveau de protection.



0 500 1 000 2 000 3 000 Mètres  
1/50000<sup>e</sup>



Périmètre de protection de 500m autour des constructions classées ou inscrites au titre des Monuments Historiques



Site inscrit

## CONSTRUCTIONS CLASSÉES OU INSCRITES DE L'AOC



Château de Monteaux



Moulin de Gièvre, Monteaux



Abbaye de la Guiche, Chouzy sur Cisse



Château de Bury, Molineuf



Église de Saint Secondin de Molineuf



Manoir de Laleu, Chouzy sur Cisse



Église Notre-Dame de Mesland



Grange de la Perdrière



Église Saint Gervais et Saint Protais, Onzain



Ancien château d'Onzain et ses douves

## LES VIGNERONS DU VIGNOBLES MESLANDAIS

## PRODUCTEURS DE VINS AOC TOURAINE MESLAND

## CAVES LABELISÉES "CAVES TOURISTIQUES"

**1. E.A.R.L. LES VAUCORNEILLES**10, rue de l'Égalité  
41150 Onzain

- AOC Touraine Mesland**
- AOC Touraine
- AOC Méthode traditionnelle
- Fines Bulles

superficie totale de l'exploitation: **48Ha**  
en vigne : **25%****2. DOMAINE DE RABELAIS**60 rue de Meuves  
41150 Onzain

- AOC Touraine Mesland**
- AOC Touraine
- AOC Méthode traditionnelle

superficie totale de l'exploitation: **25Ha**  
en vigne : **80%****3. CLOS DE LA BRIDERIE**70 rue de la Briderie  
41150 Monteaux

- AOC Touraine Mesland**
- AOC Touraine
- AOC Crémant de Loire

superficie totale de l'exploitation: **85Ha**  
en vigne : **100%****4. DOMAINE DE LA BESNERIE**41 route de Mesland  
41150 Monteaux

- AOC Touraine Mesland**
- AOC Touraine
- AOC Méthode traditionnelle
- Crémant de Loire

**5. DOMAINE COCTEAUX**Fleury  
37530 CANGEY (vignoble sur le territoire d'étude)

- AOC Touraine Mesland**
- AOC Touraine
- Crémant de Loire

## CAVES DISPOSANT D'UN ESPACE D'ACCUEIL DÉDIÉ À LA CLIENTÈLE

**6. DOMAINE DU PARADIS**39 rue d'Asnières  
41150 Onzain

- AOC Touraine Mesland**
- AOC Méthode traditionnelle
- Vin de table
- Fines Bulles

**7. DOMAINES DES TERRES NOIRES**81, rue de Meuves  
41150 Onzain

- AOC Touraine Mesland**
- AOC Touraine

superficie totale de l'exploitation: **xxHa**  
en vigne : **5%**

## CAVES NE RÉALISANT PAS DE VENTE DIRECT AU DOMAINE

**8. DOMAINE DE LA CHABOTTERIE**3 route d'Onzain  
41150 Mesland

- AOC Touraine Mesland**

Pas de vente à la propriété (négoce)

**9. DOMAINE DE LUSQUENEAU**rue du Foyer  
41150 Mesland

- AOC Touraine Mesland**

Pas de vente à la propriété (négoce)

## PRODUCTEURS D'APPELLATIONS AUTRES

**10. DOMAINE DES GRANDES ESPÉRANCES**La Morandière  
41150 Mesland

- AOC Touraine (en monocépage)
- AOC Touraine Amboise (en monocépage)
- Crémant de Loire
- Vin de table (en monocépage)
- Méthode traditionnelle

superficie totale de l'exploitation: **50Ha**  
en vigne : **100%****11. PASCAL SIMONUTTI**La Galetière  
41150 Mesland

- Production de vins d'assemblage et de monocépage sans appellation.

superficie totale de l'exploitation: **4Ha**  
en vigne : **100%**

Contrairement aux autres vignobles ligériens, le paysage viticole du Touraine-Mesland se compose essentiellement de caves particulières auxquelles s'ajoutent deux structures de négoce qui ont un vignoble en production. Au total, l'aire d'appellation compte 11 viticulteurs en activités.

À l'image de son terroir, les exploitations présentent des typologies variées : certains domaines sont exclusivement viticoles comme le Domaine des Grandes Espérances, anciennement Domaine d'Artois. Pour d'autres, il s'agit d'exploitations agricoles où la vigne ne représente qu'une partie de la superficie globale des terres comme le GAEC des Terres Noires ou l'EARL des Vaucorneilles à Onzain. Leurs superficies plantées en vigne sont elles aussi variables : de petits domaines viticoles d'une dizaine d'hectares côtoient de vastes domaines, comme le Clos de la Briderie qui compte 85Ha de vignes.

De plus, de nombreuses exploitations ne possèdent pas de cave en sous-sol. Les chais sont donc hors-sol dans des bâtiments agricoles dont la taille souvent imposante, les couleurs trop claires et l'absence d'appui végétal les rendent généralement très présents dans les paysages du plateau.

# UN VIGNOBLE HISTORIQUE AUX NOMBREUSES APPELLATIONS

## CÉPAGES ET LIMITES : RELIQUES DU VIGNOBLE ORIGINEL

Outres les cépages imposés par l'AOC – Gamay, Côt, Cabernet Franc, Sauvignon, Chenin, Chardonnay et Gamay Noir –, on rencontre sur l'aire d'appellation des Pinots d'Aunis, Pinots Noirs, Grolleau, Gascons ou encore Arbois.... Ces cépages parfois très anciens et identitaires du Loir-et-Cher, à l'image de l'Arbois, témoignent de l'ancienneté du vignoble de Mesland. (cf article La NR, annexe 4).

Le périmètre actuel de l'AOC s'appuie sur l'emprise historique du vignoble qui s'étendait sur les communes de Mesland, Monteaux, Onzain, Chouzy-sur-Cisse,

Chambon-sur-Cisse et Molineuf. Bien qu'aujourd'hui les vignes ne soient présentes que sur les 3 premières, les études de terroir réalisées dans les années 90, montrent que de nombreuses parcelles sont encore propices à la culture de la vigne, et ce sur l'ensemble des communes de l'AOC. Malheureusement, de nombreux facteurs expliquent cet abandon progressif de la viticulture à Molineuf, Chambon ou encore Chouzy : pente trop importante pour les engins agricoles, pression foncière, éloignement par rapport à l'exploitation, manque de moyen...

## LE JEU DES APPELLATIONS

Le vignoble de Touraine-Mesland se trouve dans une zone mixte : la totalité de la surface plantée en vigne, revendiquée en AOC Touraine-Mesland, peut l'être également pour partie en autres AOC (Touraine, Crémant de Loire...) et/ou en Vins de Pays ou de Table.

Actuellement, la plupart des exploitants produisent, en plus de l'AOC Touraine-Mesland, des appellations autres (certains ne la produisent même pas du tout). Cette non-revendication de l'appellation peut s'expliquer de différentes manières :

- un refus du cahier des charges imposés par l'AOC (encépagement, rendements...)

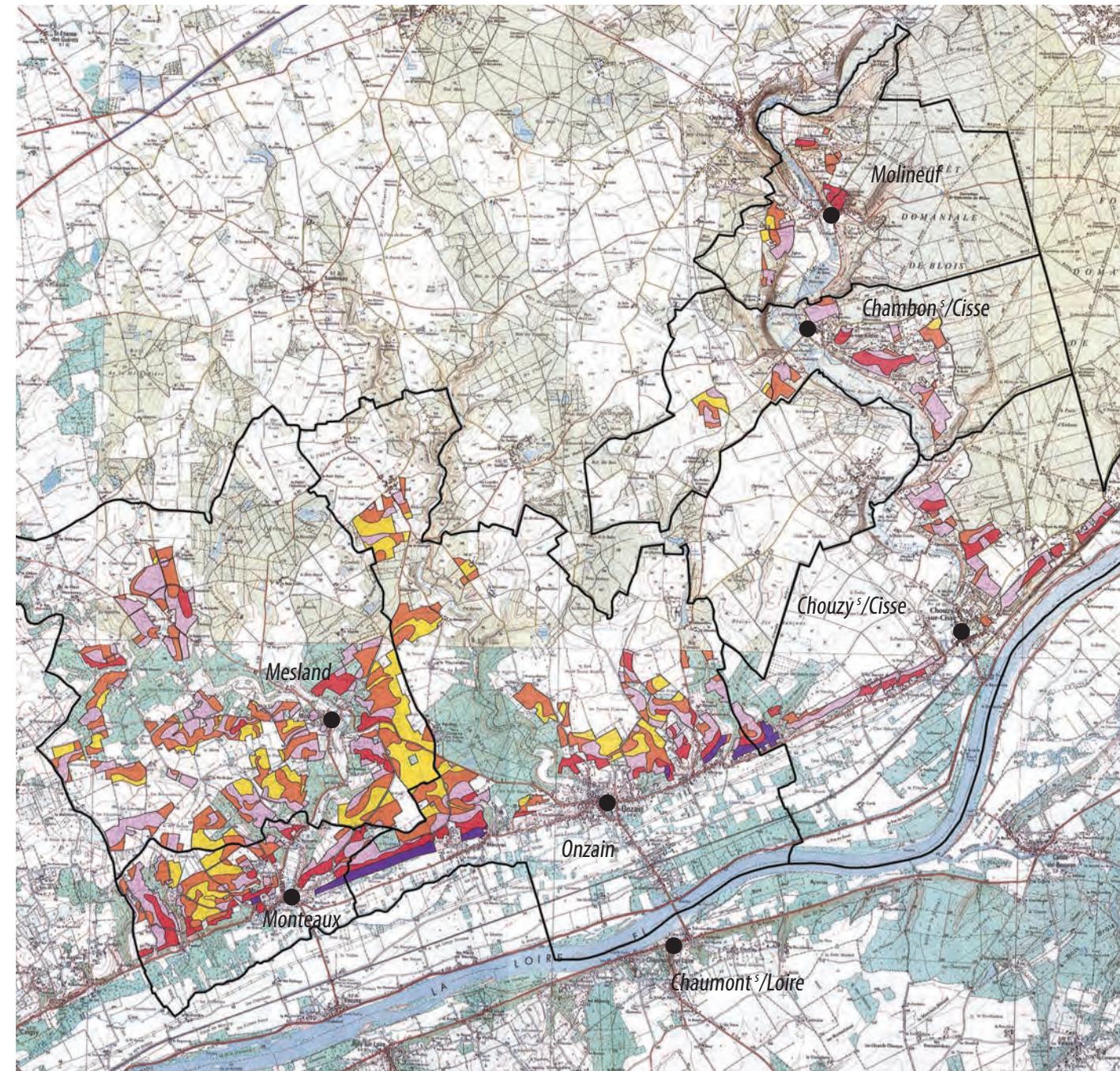
- une stratégie commerciale de l'entreprise jouant sur la multiplicité des appellations (AOC Touraine-Mesland, AOC Touraine, Méthode Traditionnelle, Crémant de Loire...) qui lui permet de valoriser les cépages non autorisés par l'AOC Touraine-Mesland et lui apporte une plus grande visibilité par rapport au consommateur.

## DES PRATIQUES CULTURALES PLURIELLES

Sur les 11 exploitants du vignoble, un est en viticulture dite de biodynamie (Clos de la Briederie), un second est labellisé Terra Vitis© (Domaine des Grandes Espérances) et un troisième élabore des vins naturels, sans soufre ajouté et non filtrés (Pascal Simonutti). Le reste des vigneronns pratiquent une production dite "conventionnelle" ou "raisonnée", essayant de tendre vers des pratiques de plus en plus respectueuses de l'environnement (réduction des nombres de traitements, enherbement permanent...).

LES GRANDS TERROIRS DE L'AOC TOURAINE-MESLAND, > cartographie des études de terroir des vignobles de l'AOC de 1994 réalisée par les Chambres d'Agriculture d'Indre-et-Loire et du Loir-et-Cher.

Carte exprimant, par un degré d'intensité des couleurs, une addition de contraintes techniques et pédologiques.



0 500 1 000 2 000 3 000 Mètres



● : 1ère cote ● : 2ème cote ● : 3ème cote et autres coteaux viticoles  
● : plateaux viticoles à bonne potentialité ● : Plateaux viticoles à faible potentialité

## DES PRATIQUES CULTURALES PLURIELLES

## ACACIA ET ACIER GALVANISÉ



Piquet en acacia



Piquet en acier galvanisé



De plus en plus de piquets en acier galvanisé font leur apparition. Employés pour leur facilité de mise en oeuvre, ils donnent pourtant un aspect industriel au vignoble lorsqu'ils sont utilisés en piquet de tête.

## VIGNE EN FRICHE ET VIGNES CULTIVÉES



Parcelle en activité



Parcelle récemment délaissée



Parcelle colonisée par les bouleaux

On rencontre de nombreuses vignes en friche sur l'aire d'appellation. Certaines sont abandonnées depuis de nombreuses années et sont colonisées par les bouleaux. D'autres le sont de façon plus provisoire. Dans les deux cas, elles sont les victimes d'un manque de temps, de moyen, d'une situation trop isolée ou difficile d'accès...

## VIGNE ENHERBÉES ET VIGNES DÉSERHERBÉES



Des parcelles au sol complètement nu



De plus en plus de parcelles sont enherbées. Ici, celle du coteau de Meuves

L'enherbement permanent, les différentes hauteurs des herbes folles les vignes en friche, les prairies, la variété des cépages... Tout ces éléments donnent un paysage viticole rythmé et singulier, propre au vignoble meslandais.

# ATOUS ET CONTRAINTES DU VIGNOBLE MESLANDAIS

## ATOUS

- un terroir inscrit dans un **périmètre restreint**
- une **mosaïque paysagère** et un **relief ondulé** qui permettent des **jeux de vues et de perception**
- un espace "en plis" qui permet d'appréhender, sur une petite aire d'appellation, une **grande variété de sols, de cépages, de pratiques culturelles...**
- une **histoire viticole ancienne**
- un **patrimoine architectural varié**
- un **traitement du bâti ancien et des matériaux qui - reflètent la variété des sols** de l'aire d'appellation
- un **potentiel touristique fort** (Val de Loire, Chaumont-sur-Loire, Campings, Chambres d'Hôtes...)
- un **début de reconquête des coteaux** pour la vigne
- un vignoble inscrit **dans le Val de Loire-Unesco**
- une **position privilégiée face au Château de Chaumont-sur-Loire**

## CONTRAINTES

- un **manque de visibilité** du vignoble depuis le Val de Loire
- un vignoble **disséminé sur le plateau**
- des **portes d'entrées** du vignobles (Chouzy, Veuves et Monteaux) qui ne sont pas valorisées.
- une **signalétique** présente mais **hétérogène** parfois trop **ancienne** ou **mal positionnée**.
- une **pression foncière** exercée sur les bons terroirs viticoles (coteaux)
- une **position éloignée** des axes principaux et touristiques malgré la création de routes des vignobles
- une appartenance à la vaste AOC Touraine
- un non rattachement à un nom de Château (Touraine-Chenonceaux, Touraine-Amboise...)
- une variété de cépage qui ne peut être valorisée via le **cahier des charges de l'AOC Touraine-Mesland**
- un **traitement du bâti récent**, sans lien avec les formes et matériaux locaux
- un **lien au vignoble inexistant dans les bourgs** de l'aire d'appellation

Il ressort de cette étude que l'aire d'appellation de l'AOC Touraine-Mesland est un territoire complexe, tant dans sa géologie, ses paysages, son parcellaire... que dans ses usages de sols ou encore ses nombreux cépages, inscrit dans un périmètre restreint, facile à appréhender.

Le paysage répond aujourd'hui à de nouvelles attentes du consommateur. Il participe à la construction de l'image du «produit» et constitue, en l'occurrence, un support de valorisation économique à considérer qui justifie un renforcement de ses dimensions identitaires et collectives, en liaison notamment avec des actions de protection et de valorisation.

Les grands enjeux qui se dégagent de cette étude sont de :

Rendre compte de la **richesse** et de la **complexité** de ce territoire tout en lui apportant plus de **lisibilité**

**Fédérer** les acteurs locaux autour d'un **projet de territoire** et plus uniquement autour d'une appellation.

## ANNEXE 1

## PRIEURÉ DE MESLAND, PATRIMOINE ROMAN DU VAL DE LOIRE

extrait de *Val de Loire Roman*, 3ème édition, éd. Zodiaque, Paris, 1965

Les origines religieuses de cet ancien Prieuré de Marmoutié, situé jadis au diocèse de Chartres et dédié à Notre-Dame, sont assez bien renseignées. Le Comte de Blois, Eudes (mort en 1037), avait donné à l'abbaye de Marmoutier une terre *ed Panaerias* dans la forêt de Blémars, fondation enrichier par la suite grâce aux dons d'Eudes et de son fils Thibault III. Les moines y construisirent une église. Devant l'insécurité de l'époque, les religieux se crurent contraints de se transporter à Monteaux. L'archevêque de Tours étant mécontent de ce transfert, ils furent forcés, vers 1048, de revenir à Mesland, avec l'assentiment de Thierry, évêque de Chartres (mort en 1048), en un lieu appelé *Fons Merlandi* : Fontaine Mesland. L'évêque Agobert, son successeur, fit confirmer par le roi Philippe Ier (1052-1108) cette fondation le 25 novembre 1060. L'église actuelle qui ne remonte qu'au XIIème remplace la première construction romane. Elle se compose d'une longue nef, suivie à l'Est d'un chœur plus étroit et d'une abside à chevet plat encore plus resserrée. La nef est éclairée par quatre fenêtres en plein cintre, ébrasées à l'intérieur. Jadis lambrissé, le vaisseau a malencontreusement été doté d'une fausse voûte supportée par des piliers de fonte. Le chœur et l'abside communiquent avec la nef par des arcades en plein cintre à double voûture retombant sur des piliers à ressauts ; elles sont couvertes de voûtes d'arêtes amorties sur les redents des piles latérales et éclairées par deux fenêtres plein cintre ébrasées à l'intérieur.

À l'extérieur, l'édifice est renforcé par des contreforts d'angles, chœur et abside ainsi que la nef et la façade

occidentale. Les murs latéraux de la nef n'ont reçu qu'un seul contrefort. Une porte latérale Sud semble être postérieure. Un clocher carré s'élève sur le chœur, percé de baies plein cintre et orné d'une arcature à colonnettes refaites ; seule la face Sud-Est a gardé son caractère ancien.

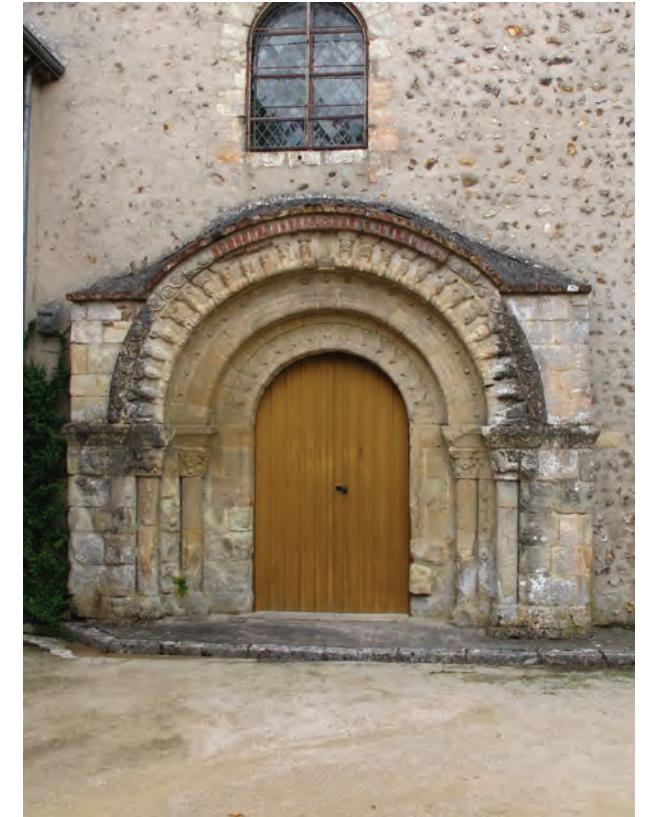
L'église de Mesland doit tout son intérêt à son beau portail occidental. Celui-ci se détache dans un massif en avant-corps appareillé. Le portail en plein cintre est encadré de trois archivolt sculptées dont les deux dernières retombent sur des colonnettes pourvues de bases et de chapiteaux sculptés : griffons, têtes grimaçantes. Les claveaux de la porte sont adoucis d'un tore et présentent des dents d'engrenage surmontées de petites rosaces. Un second tore orne la deuxième archivolt, accompagnée de moussure et d'un rang de fleurons sphériques entremêlés de rosaces. Sur la dernière voussure vingt-sept masques barbus et couronnés de palmettes regardent droit devant eux les jours qui s'écoulent, le tout contourné par un cordon saillant orné de fins rinceaux. À lui seul ce beau portail rachète la fâcheuse transformation de la nef au cours du XIXème siècle.

#### *Vestiges du Prieuré*

Un bâtiment dont le rez-de-chaussée conserve de petites fenêtres en plein cintre profondément ébrasées à l'intérieur et à l'extérieur ; l'arc est formé de trois claveaux. La partie supérieure est plus récente ( XVème siècle.)



Détail du portail de l'église



Portail de l'église

## ANNEXE 2

## L'ABBAYE DE LA GUICHE - CHOUZY S/CISSE

d'après la Base Mérimée, ministère français de la Culture et la Direction Régionale des Affaires Culturelle de la Région Centre

L'Abbaye de la Guiche fut fondée à la fin du 13ème siècle, suite à un vœu de Jean Ier de Châtillon, comte de Blois, et d'Alix de Bretagne, son épouse. La première pierre fut posée le 6 Août 1273 et le couvent baptisé «Garde Notre Dame» fut achevé en 1277.

Occupé pendant plus de cinq siècles par des religieuses de l'ordre des Clarisses, l'abbaye sera abandonnée sous la période révolutionnaire (il restait 8 sœurs) puis vendue en 1791, pillée et en partie détruite. Dès l'origine, elle devient le «Saint Denis» des comtes de Blois : Jean Ier y fut inhumé en 1280 et on compta jusqu'à 9 tombeaux. Elle est propriété de la famille Camberousse depuis 1929.

De l'église abbatiale, de style gothique primitif, il ne reste aucune trace. Les stalles basses du chœur ont été réparties entre les églises paroissiales d'Herbault et de Coulanges : ce sont des sculptures sur bois qui trouvaient place sous la partie rabattue des sièges, appelées miséricordes, que l'on pouvait éventuellement relever pour atténuer l'effort de la longue station debout pendant les offices ; leurs motifs sont des personnages, des animaux et des feuillages.

De l'abbaye subsistent une partie du cloître et le bâtiment du cellier. Il ne reste plus du cloître que le côté nord, détruit dans sa partie ouest. Ces restes se composent de vingt et une arcatures brisées, reposant sur des pilastres profilés de moulures plates, sans colonnes et sans sculptures. Cette galerie est couverte par une charpente en chataignier, longue de 27m et formant une coque de navire renversée. Le cloître est adossé à une grande salle basse paraissant avoir servi de cellier. A l'intérieur, la salle est voûtée de deux nefs d'arcs d'ogives avec doubleaux et formerets, reposant sur des pilastres octogonaux latéraux, et, au centre, sur sept fortes colonnes cylindriques à chapiteaux octogonaux. À l'entrée de ce cellier, on trouve un pressoir monumental en pierre état. Au-dessus de cette salle se trouve un vaste grenier. À l'extrémité de ce cellier se trouvait une autre salle carrée. La chapelle renferme les tombeaux du 14e siècle de Jean et Guy de Chatillon. Ces tombeaux se composent chacun d'un soubassement décoré d'arcatures gothiques formant des niches abritant chacune un personnage, et, sur ce soubassement, un gisant.



Tombeau et détail du soubassement



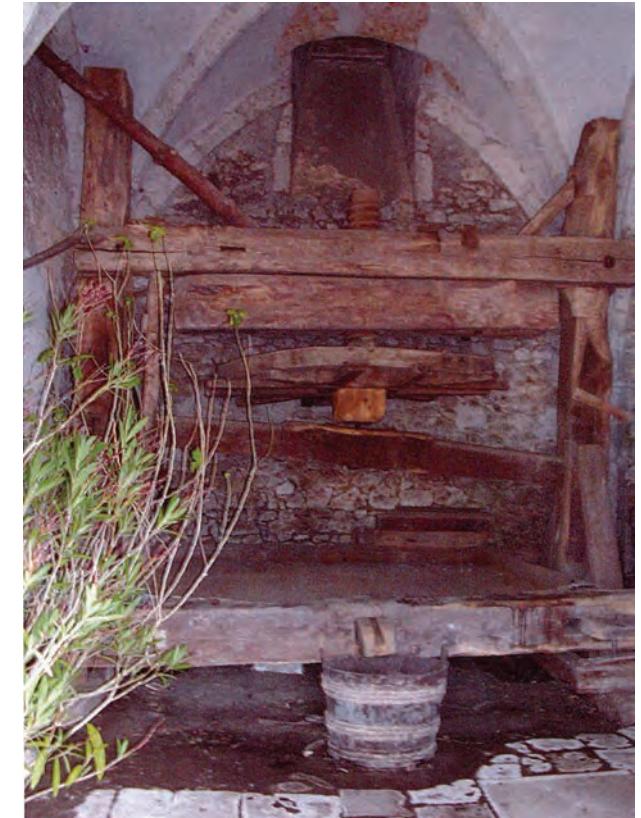
Cellier



Reste du cloître : galerie couverte



Vue sur la galerie du cloître



Pressoir monumental

## ANNEXE 3

## MANOIR DE LALEU - CHOUZY S/CISSE

d'après la Base Mérimée, ministère français de la Culture



Manoir avant restauration

Le Manoir de Laleu, à l'origine dépendance du Prieuré de Chouzy, faisait partie de la " mense " (biens fonciers) de l'abbé de Marmoutiers au 15<sup>ème</sup> siècle. Dès 1275 on y cultivait la vigne en son clos d'une superficie de " 13 arpents " ... (1 arpent = 12 boisselées ... et 1 boisselée = 5,6 ares environ). En 1325, quatre à cinq moines y vivent, cultivant le blé, la vigne et s'occupant du jardin.

Rattaché à l'archevêché de Tours en 1739, le domaine fut vendu le 1<sup>er</sup> septembre 1780 à Antoine Jean Rattier. Devenu Maire, ce dernier revendra le manoir en 1813. On raconte que Jeanne d'Arc aurait fait halte à Laleu



Manoir restauré

pour y passer la nuit du 24 au 25 Avril 1429 avec ses compagnons d'armes en se rendant à Amboise.

Le mur de façade est flanqué de deux tours d'angle circulaires, percées de meurtrières. Entre les tours se trouve le pignon du logis, la chapelle et le porche d'entrée. Des interventions au 18<sup>e</sup> siècle ont fait disparaître certains éléments médiévaux (fenêtres à meneaux, démolition de deux tours...).

Le manoir est inscrit au titre des Monuments Historique en 1937

## ANNEXE 4

## GRANGE DE LA PERDRIÈRE - MESLAND

d'après l'étude dendrochronologique réalisée par le CEDRE en 2007

La charpente de la grange de la Perdrière est construite selon un assemblage dit « à la Philibert Delorme », nom du concepteur qui a publié dès 1561 un traité sur *Les Nouvelles inventions pour bien bâtir à petit frais*. L'objectif est de construire à moindre coût tout en aménageant les combles pour dégager un grand volume. L'une de ces premières charpentes construites en France est celle de l'Hôtel de la Chancellerie, au 11 rue du Lion Ferré, à Blois (41). Elle est érigée vers 1566 (*Rapport de datation Archéolabs, 1996*). L'invention de Philibert Delorme ne connaîtra pas un grand succès et sera oubliée près de 150 ans avant de connaître un essor vers 1780.

D'après une étude dendrochronologique réalisée en 2007 sur le plafond en chêne des écuries, on peut dire que les bois utilisés ont été abattus entre le printemps 1829 et l'automne 1834/hiver 1835.

En revanche, il est difficile de dire si la charpente à la Philibert Delorme est contemporaine des écuries. Cette charpente d'assemblage est constituée de nombreuses fermes en peuplier, essence généralement peu utilisée et impropre à une datation par dendrochronologie (absence de référence pour le peuplier). Néanmoins, une cloison à pan-de-bois est intégrée entre 2 fermes de la charpente. Bien qu'aucune relation évidente (pas de serrage entre les fermes, ni d'éléments de contreventement...) n'existe entre les deux, il est probable qu'elle soit également contemporaine de la charpente. En effet, il paraît difficile de concevoir une telle cloison en sous-oeuvre après avoir éliminé une ferme constituée de planches de la charpente d'assemblage. La conclusion de l'étude montre qu'il est vraisemblable que la charpente, la cloison à pan-de-bois et le plafond des écuries sont contemporains



et sont réalisés après 1834. Le cadastre napoléonien de 1819 met en évidence la présence d'un édifice au même emplacement. Deux hypothèses peuvent alors expliquer le décalage entre les deux dates : soit les structures en bois en place correspondent à une réfection, soit l'édifice répertorié sur le cadastre de 1819 a été démolit et remplacé par la grange actuelle.

## ANNEXE 4 : MENU PINEAU, LE LOIR-ET-CHÉRIEN PUR JUS

ARTICLE DE LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE DU 20/08/2013

Menu pineau ou arbois c'est le cépage endémique du Loir-et-Cher. Des six cépages que nous avons évoqués au fil de cette série estivale, le menu pineau est le seul qui semble pouvoir revendiquer une origine loir-et-chérienne pur jus.

« Même si on en trouve un peu en Indre-et-Loire, c'est un cépage endémique du Loir-et-Cher, confirme Jean-Luc Tessier, viticulteur bio et pépiniériste avec son épouse Aurélie à Faverolles-sur-Cher, et plus particulièrement de la vallée du Cher. Mais s'il en reste 50 à 60 hectares aujourd'hui, c'est un maximum. »

Arbois de son nom officiel – à ne pas confondre avec l'AOC arbois, dans le Jura! –, le menu pineau est aussi communément appelé « arbois ». Petit cousin du chenin, ce cépage blanc est plutôt productif s'il n'est pas maîtrisé par une taille sérieuse. « Son raisin était réputé acide, ce qui convenait pour le vin blanc de base des pétillants en méthode dite champenoise, explique Jean-Luc Tessier. En réalité, on le récoltait sans doute beaucoup trop tôt, car ce cépage, s'il débouffe précocement, est d'une maturité tardive. »

Malgré son statut de local de l'étape, le menu pineau a aussi été écarté de l'AOC touraine l'an dernier, en attendant la refonte de 2016. « C'est pourtant un cépage de qualité, pour peu qu'on en maîtrise les rendements et qu'on le laisse mûrir, défend Jean-Luc, si c'est en vin tranquille, il demande un peu de temps d'élevage, que ce soit un peu plus fondu. »

« Il peut donner un vin aux arômes d'ananas, et même de miel, mais tout dépend de sa vinification », renchérit Aurélie. Depuis quelques années, le menu pineau bénéficie d'un regain d'intérêt des vignerons, bio en particulier. Ce qui intéresse doublement les

Tessier, dont la seconde activité est la pépinière de vigne. Dans les quelque 100.000 plants qu'ils greffent à l'année, le sauvignon reste majoritaire. Mais les Tessier travaillent aussi en « pépinière privée » avec des vignerons, qui font leurs propres sélections de bois – on appelle ça des sélections massales –, pour replanter du pineau d'Aunis, du grolleau, ou du menu pineau. « On subit des contrôles plus stricts qu'avec les clones, mais c'est plus intéressant, pour préserver la diversité. » Un tel effort mérite de trinquer – avec modération – au menu pineau, pour préserver de toute disparition cet unique cépage de Loir-et-Cher. Santé!

Catherine Simon



## BIBLIOGRAPHIE

## OUVRAGES :

- DION Roger, *Histoire de la vigne et du vin en France, des origines au XIXème siècle*, Ed. Flammarion, 1977
- DION Roger, *Le Val de Loire, étude de Géographie régionale*, 1934
- HERBIN (C.), ROCHARD (J.), *les paysages viticoles, regards sur la vignes et le vins.*, ed. Féret, 2006
- Éléments sur l'histoire du Vignoble en Loir-et-Cher*, Service Educatif, Archives de Loir-et-Cher, 1981
- Mesland, Patrimoine dans votre commune n°14*, Comité Départemental du Patrimoine et de l'Archéologie en Loir-et-Cher, 1997
- Vins et Vignes de Touraine à Monteaux*, Publication du Comité des Fêtes de Monteaux, 1981

## FOND PATRIMONIAL DE LA BIBLIOTHÈQUE ABBÉ GRÉGOIRE DE BLOIS :

- Choix de document pour servir l'histoire de la vigne et des vigneronns en Loir-et-Cher
- PROUST J.C. LORAIN J.M., *Découverte géologique de la région Centre. Val de Loire, Touraine, Sologne, Beauce, Berry*, ED. BRGM, 1989
- PROVOST M., *Le Val de Loire dans l'Antiquité*, CNRS, 1993
- GUIGNARD DE BUTTEVILLE L., *Histoire de Chouzy, Herluison*, 1886

## ARTICLES :

- François Legouy et Christophe Vitry, « *Les Appellations d'Origine Contrôlée (AOC) viticoles dans la région Centre-Val de Loire et les châteaux : une impossible équation ?* », *Norois*, 226 | 2013, 63-77.
- Blondeau Pascal. *Vouvray et Montlouis. Deux vignobles tourangeaux dynamiques*. In: *Norois*. N°131, 1986. pp. 365-387.
- Blondeau Pascal. *La reconversion des vignobles entre Loire et Cher*. In: *Norois*. N°126, 1985. pp. 185-202.
- Smith Andy et al., *La difficile réforme des appellations d'origine contrôlée dans Vin et politique. Bordeaux, la France, la mondialisation*, Paris, Presses de Sciences Po « Académique », 2007, pp 321-364
- C. Speich, *Caractérisation des terroirs et valorisation des paysages viticoles de l'appellation Côtes du Ventoux*, Institut Rhodanien, 2006
- François Legouy, *Les héritages paysagers de la viticulture dans le Val de Loire d'Orléans à Tours et ses abords périphériques* dans *Projets de paysage*, 2012

## ÉTUDES :

- Étude de terroir, AOC Touraine-Mesland*, Chambre d'Agriculture d'Indre-et-Loire, 1994
- Vins Touraine-Mesland : Etude sur l'identité et le positionnement*, APRIM, 2001
- Diagnostic de la filière viticole Touraine-Mesland*, Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher, 2010
- Délimitation parcellaire, Touraine Mesland*, Rapport d'expertise, Mise à l'enquête, INAO, 1990

## CHARTES, DÉCLARATIONS ET ENGAGEMENTS :

- Carte d'engagement Val de Loire – Patrimoine Mondial de l'UNESCO*, Orléans, 25 Novembre 2002
- Charte d'excellence des Grands sites patrimoniaux du Val de Loire*, Domaine de Chambord, 30 Janvier 2008
- Charte Internationale de Fontevraud, Protection, gestion et valorisation des paysages de la vigne et du vin*, Angers 12 Décembre 2003
- Vitour, Déclaration internationale des vignobles du patrimoine mondial*, Tours, 15 Mai 2008
- Val de Loire patrimoine mondial, Plan de Gestion, référentiel commun pour une gestion partagée*, 2013

## COLLOQUE :

- Paysages de vignes et de vins, Patrimoine-Enjeux-Valorisation*, Colloque international, abbaye de Fontevraud, 2 au 4 Juillet 2003

**CAUE**  
CONSEIL  
ARCHITECTURE  
URBANISME  
ENVIRONNEMENT  
LOIR-ET-CHER

CAUE de Loir-et-Cher  
34 avenue Maunoury  
41000 Blois  
T. 02 54 51 56 50  
F. 02 54 51 56 51  
[contact@caue41.fr](mailto:contact@caue41.fr)

